



**L'APPORT DE DONNEES LOCALISEES
POUR EVALUER L'EMPREINTE
ECONOMIQUE D'UNE UNIVERSITE :
UNE APPLICATION A L'UNIVERSITE
GUSTAVE EIFFEL**

LAETITIA CHALLE, YANNICK L'HORTY

www.tepp.eu

L'apport de données localisées pour évaluer l'empreinte économique d'une université

Une application à l'université Gustave Eiffel

Laetitia CHALLE¹ Yannick L'HORTY²
Septembre 2024

Résumé

Cette étude propose une évaluation des effets sur l'emploi et sur l'activité économique de la présence de l'université Gustave Eiffel sur ses différents territoires d'implantation en se focalisant sur l'impact des dépenses des personnels, des étudiants non-apprentis et des étudiants apprentis ainsi que des dépenses de l'université. Elle est conduite dans le cadre du partenariat de l'Université avec la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne. Elle concentre ainsi une part importante de son analyse sur le campus de Marne-la-Vallée (qui regroupe par ailleurs la quasi-totalité de la population étudiante) et à son périmètre géographique. Elle s'appuie sur des données internes de gestion pour l'année 2022 permettant de localiser à la commune les lieux de résidence des personnels et des étudiants et le lieu d'activité des fournisseurs de l'université.

L'étude met en évidence un impact économique total et annuel de l'université équivalent à 313 M€ au niveau national, 247 M€ au niveau régional (Île-de-France), de 92 M€ au niveau départemental (Seine-et-Marne) et de 32M€ à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne (CA PVM). L'effet total sur l'emploi, direct, indirect et induit est de 8000 emplois au niveau national, 6280 au niveau régional, dont 2520 au niveau départemental et 880 emplois dans la CA PVM, ce qui correspond à 1,1 % de l'emploi local au lieu de travail. L'étude met en évidence l'importance des effets de distance dans ce type d'évaluation. Pour la seule commune de Champs-sur-Marne où est localisé la présidence de l'université, ce sont 268 emplois créés ou sauvegardés par la présence de l'université, soit 2,7 % de l'emploi local. Cette commune capte à elle seule 30,5 % de l'effet emploi de la CA PVM alors qu'on y dénombre 12,5 % des emplois. La CA PVM elle-même capte 34,9 % de l'effet départemental, alors qu'elle en représente 17 % des emplois. Le département de Seine-et-Marne capte 40,2 % de l'effet régional alors qu'il représente 8 % de l'emploi de la région Ile-de-France.

JEL Codes : C67, H52, I23,

Mots-clés : Université, étude d'impact.

Le principe de cette étude a été adopté par le comité de pilotage Stratégie CA PVM/ Univ Eiffel du 10 janvier 2023. Le projet s'intitule *Gustave Eiffel IN SITU*, qui consiste à réaliser une « INvestigation Socio-économique sur l'Impact Territorial de l'Université ». L'étude est pilotée par un groupe projet composé de Sandra Vié (Cabinet de la présidence-UGE), Stéphanie Ursulet (CA-PVM) et Clémence Garnier (DDRS-UGE). Elle a été réalisée par Laetitia Challe et Yannick L'Horty, avec l'appui de Geenisha Ganesharaj, étudiante au sein du master1 Data Analyst de l'Université, recrutée comme stagiaire pour une durée de deux mois pour aider aux traitements des données. L'étude a été effectuée en coordination avec Clémence Garnier qui a en charge une autre étude sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'Université Gustave Eiffel. La collecte des données a bénéficié de l'appui de Venceslas Biri (VPFIP-UGE), Fabien Dangel (ESIEE), Jessica Dubreuil (DRH-UGE), Muriel Gagné (CFA Descartes), Xavier Gillet (DAF-UGE), Florence Ide (VPP-UGE), Muriel Jougleux (VPP-UGE), Karim Lagoutte (DRH-UGE), Virginie Piva (PAP-UGE) et Nadine Théophile (OFIPE-UGE).

¹ Univ Gustave Eiffel, Univ Paris Est Créteil, ERUDITE, TEPP, F-77454, Marne-La-Vallée, France, laetitia.challe@univ-eiffel.fr

² Univ Gustave Eiffel, Univ Paris Est Créteil, ERUDITE, TEPP, F-77454, Marne-La-Vallée, France, yannick.lhorty@univ-eiffel.fr

Sommaire

Résumé	1
Introduction.....	3
1. L'importance de l'offre de formation universitaire pour les étudiants des territoires.....	6
1.1. Répartition spatiale	6
Tableau 1. Nombre d'étudiants à la commune de résidence sur la CA PVM.....	7
Tableau 2. Part des étudiants relativement à la population des 18-24 ans.....	7
1.2. Mesure d'impact	7
Tableau 3. Mesure d'impact des dépenses des étudiants	8
2. L'empreinte de l'université au travers des contrats d'alternance des étudiants	9
2.1. Apprentis au lieu de résidence	9
2.2. Apprentis au lieu de travail	10
Tableau 5. Localisation des lieux d'apprentissage	11
2.3. Mesure d'impact	11
Tableau 6. Mesure d'impact des dépenses des apprentis	12
3. Les dépenses des personnels de l'université	12
3.1. Répartition spatiale	12
Tableau 7. Répartition des personnels du périmètre regroupé par catégorie d'emploi (ABC) sur la CA PVM.....	13
Tableau 8. Part des personnels relativement à l'emploi total sur la CA PVM.....	13
3.2. Mesure d'impact	14
Tableau 9. Mesure d'impact des dépenses des personnels.....	14
4. L'empreinte de l'université en terme de débouchés professionnels pour les étudiants des territoires.....	14
Tableau 10. Nombre d'étudiants à la commune d'emploi sur la CA PVM	15
5. L'empreinte économique de l'université au travers de ses fournisseurs	15
5.1. Répartition spatiale	15
Tableau 11. Montant des commandes selon la commune d'implantation de la CAPVM.....	16
5.2. Mesure d'impact	16
Tableau 12. Mesure d'impact des dépenses auprès des fournisseurs de l'université.....	17
6. Synthèse des effets.....	17
Tableau 13. Mesure cumulée d'impact de l'ensemble des effets de l'université.....	17
Tableau 14. Répartition spatiale selon le type de flux (2021-2022)	18
Tableau 15. Contribution de l'université Gustave Eiffel à l'emploi local	19
Conclusion	20
Références.....	21
Annexe 1. Données socio-démographiques sur les communes de la CA PVM	22
Annexe 2 Cartes détaillées	23
Carte 1. Nombre d'étudiants (Université hors ESIEE Paris EAVT et EIVP).....	23
Carte 2. Nombre d'apprentis au lieu de résidence (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)	24
Carte 3. Nombre d'apprentis au lieu de travail (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIPV) .	25
Carte 4. Répartition spatiale des personnels de l'Université (tous campus)	27
Carte 5. Répartition spatiale des personnels de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIPV)	28
Carte 6. Répartition spatiale des étudiants un an après leur sortie de l'université.....	31
Carte 7. Répartition spatiale des dépenses de l'université auprès de ses fournisseurs	32

Introduction

Les retombées économiques de la présence d'une université ne sont pas toujours perceptibles par les acteurs locaux. Spécialisé dans la production et la diffusion de connaissances, un établissement d'enseignement supérieur est un lieu d'investissement en capital humain, dont la nature est par définition immatérielle et donc peu visible. Il propose une large offre de formations initiales, en alternance et continue, et prépare l'avenir professionnel des étudiants ce qui produit des effets tangibles sur les trajectoires de vie mais seulement de façon graduelle et à long terme. En outre, les recherches qui y sont menées concourent à des progrès scientifiques de portée nationale ou internationale, dans des domaines souvent très spécialisés, qui peuvent échapper à l'appréhension des habitants de ses territoires d'implantation.

Pour autant, une université est aussi un agent économique et comme toutes les entreprises ou acteurs institutionnels, elle produit de la valeur, engage des dépenses et crée des emplois. Les flux monétaires associés à ses activités exercent nécessairement une empreinte sur le tissu économique local, qu'il est intéressant d'objectiver. L'université réalise un grand nombre de dépenses de fonctionnement et d'investissement dans le cadre de ses missions qui ont des retombées économiques dans les territoires. Ses personnels génèrent eux aussi des dépenses dans les territoires où ils résident, en matière de logement, de transport et de consommation de biens et de services. Les étudiants effectuent également des dépenses de consommation et ils peuvent occuper des emplois de salariés pendant leur formation, en cas d'alternance.

Un rapport récent de la Cour des Comptes (janvier 2023) met en lumière des enjeux territoriaux importants dans les missions d'enseignement supérieur et de vie étudiante. Il relève une appropriation croissante de la thématique de l'enseignement supérieur par les collectivités territoriales. L'enseignement supérieur peut être un objet central d'attractivité des territoires et plus seulement régalien. L'enseignement supérieur a d'ailleurs été intégré dans les axes principaux du programme « Action cœur de ville » (ACV)³, dont l'un des objectifs est de revitaliser le centre-ville de moyennes communes françaises. Pour y contribuer, plusieurs antennes de grandes universités ont été créées dans des territoires de proximité afin de rapprocher l'offre de formation des étudiants. Entre 2018 et 2021, les collectivités territoriales ont contribué au financement de l'enseignement supérieur à hauteur de 1,4 Md€ par an, en moyenne⁴. Les régions⁵ participent pour 67 % des financements globaux ; les communes et les intercommunalités pour 25 % en moyenne et les départements pour 8 %. Ce dernier chiffre est intéressant car la compétence de l'enseignement supérieur est optionnelle pour les départements et facultative pour les intercommunalités.

Depuis l'étude séminale de Caffrey et Isaacs (1971), il existe un flux continu de travaux de recherche qui se sont donnés pour objet de mesurer l'impact sur l'activité économique et sur l'emploi local de la présence d'un établissement supérieur, principalement dans le contexte des Etats-Unis. Ces travaux utilisent pour la plupart des modèles d'inspiration keynésienne où l'impact comptable des dépenses des différentes catégories d'agents impliqués dans l'activité de l'établissement est renforcé par un effet multiplicateur qui tient compte de la proximité géographique. Sans que les concepts soient

³ Ce programme a été lancé par le ministère de la cohésion des territoires, fin 2017.

⁴ En moyenne, 55 % des financements de l'enseignement supérieur par les collectivités territoriales sont dirigés vers la recherche et le transfert de technologie (R&T) et 45 % vers l'enseignement supérieur et la vie étudiante (ES&VE) (Cour des Comptes, rapport public thématique, janvier 2023)

⁵ L'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les deux régions qui dépensent le plus dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche : respectivement 268 M€ par an en moyenne sur la période 2019-2021 (soit 19 % du financement global de l'ESR par les collectivités territoriales) et 169 M€ par an en moyenne (soit 12 % du financement global de l'ESR). A elles seules, elles concentrent 31 % du financement de l'ESR par les collectivités territoriales.

pleinement stabilisés, la littérature distingue les effets directs sur l'emploi local, liés aux effectifs de l'établissement, les effets indirects liés aux dépenses des étudiants et des personnels qui irriguent le tissu économique et soutiennent ainsi l'emploi local, et les effets induits qui correspondent aux effets de diffusion des dépenses et des revenus associés aux créations d'emplois. La mesure des effets induits nécessite généralement un modèle input-output et un outil comptable multi-branche et localisé, de type tableau des entrées intermédiaires de la comptabilité nationale. L'un des premiers chiffrages a été réalisé par Harris (1997) sur le cas de l'université de Portsmouth qui estimait l'effet multiplicateur sur les dépenses entre 1,24 et 1,73 et celui sur l'emploi entre 1,55 et 1,79. Felsenstein (1996) qui évalue l'impact de l'Université de Northwestern sur l'agglomération de Chicago estime que les multiplicateurs sont de 3,11 sur les dépenses et de 1,55 sur l'emploi. Dans leur survol, Drucker et Goldstein (2007) identifient 21 études du même type, essentiellement sur des universités des Etats-Unis.

Il existe plusieurs travaux analogues dans le cas français : Baslé et Le Boulch (1999) à Rennes, Gagnol et Héraud à Strasbourg (2001), Mille (2004) pour l'Université de la Côte d'Opale, Bouabdallah et Rochette (2003) sur l'université Jean Monnet à Saint-Etienne, Sabatier (2017) pour l'université de Savoie, Chantreuil, Lebon et Lerestif (2018) pour les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Caen. On peut citer aussi l'étude de Mérenne-Schoumaker (2010) sur l'université de Liège. Depuis le début des années 2010, à côté de ces travaux académiques, se sont développées des études de nature commerciale réalisées par des agences privées spécialisées dans ce qui est devenu un véritable marché de l'évaluation territoriale d'impact. Il est vrai qu'en France comme aux Etats-Unis, les études d'impact des établissements d'enseignement supérieur sont produites pour fournir des arguments afin d'attirer des financements ou de sécuriser des aides existantes. L'enjeu économique de ces études n'est donc jamais négligeable. Mais les travaux académiques comme les études à caractère commercial partagent des limites méthodologiques assez fortes qui les rendent excessivement fragiles, voire douteuses (Quiquerez, 2023). Les valeurs des multiplicateurs régionaux vont de 1 à 7 selon les études. Plus généralement, ni les terminologies ni les méthodologies ne paraissent harmonisées dans ce champ de recherche (Kotosz *et al.*, 2018). Ces études utilisent le plus souvent des données locales assez agrégées qui ne permettent pas de spatialiser les dépenses en fonction de l'identité des fournisseurs, ni même de localiser les personnels et les étudiants. À défaut d'observations fines, les évaluateurs compensent par des modélisations des effets de diffusion spatiaux qui reposent sur des hypothèses souvent *ad hoc*.

Nous voulons surmonter en partie ces limites en nous appuyant sur des sources de données internes très détaillées permettant de géo-localiser l'ensemble des flux de dépenses ou d'emploi dans lesquels l'université est partie prenante. L'étude repose sur des données de gestion internes sur l'année 2022, qui couvrent les flux de dépenses, les effectifs étudiants et les personnels de façon à la fois exhaustive et localisée à la commune. Ces données permettent d'illustrer la sensibilité de la mesure d'impact socio-économique de l'université aux échelles de territoire, en comparant les effets au niveau de la commune, de la communauté d'agglomération, au niveau départemental, régional et national. C'est un avantage important relativement aux études qui reposent sur des données d'enquête non localisée ou sur des matrices input-output spatialement très agrégées. Au-delà de la dimension finement spatialisée de l'étude, une deuxième originalité réside dans la prise en compte des effets associés au développement de l'apprentissage au sein de l'enseignement supérieur qui modifient assez sensiblement l'évaluation de l'impact socio-économique de l'université. Une troisième originalité est pour la première fois d'évaluer l'empreinte socio-économique d'un campus en région parisienne d'une université nationale, l'université Gustave Eiffel.

Ce faisant, l'approche retenue est réductrice. D'une part, on mesure pour l'essentiel des effets directs ou indirects qui transitent par les dépenses et les emplois, sans prendre la mesure des effets indirects de l'université dans tous ces autres domaines d'intervention, en matière d'accumulation du capital humain, d'attractivité du territoire, d'appui aux politiques publiques, de rayonnement international, de mixité sociale, de soutien à l'entrepreneuriat ou encore d'innovation technologique. Sur tous ces aspects, les effets sont diffus à une échelle nationale voire internationale et il est difficile d'appréhender une plus-value locale de l'université. D'autre part, on mesure pour l'essentiel des effets de court terme, au travers de l'activité économique et de l'emploi, en privilégiant des relais de demande et l'on néglige des effets d'offre au travers de l'amélioration de la productivité associée aux innovations et à l'investissement en capital humain qui transite par des mécanismes d'offre. Ces deux limites doivent être conservées à l'esprit : l'étude se focalise sur les effets économiques des dépenses et à court terme. Elles sont communes à l'ensemble des autres évaluations d'impact.

L'Université Gustave Eiffel est une entité particulièrement intéressante pour ce type d'étude. Par bien des aspects, cet établissement expérimental créé en 2020 à la suite de la fusion de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée avec un organisme de recherche de dimension nationale, l'IFSTTAR et des écoles d'ingénieurs et d'architecture⁶, est une université comparable à de nombreux autres établissements. Avec ses 17 000 étudiants, elle est d'une taille intermédiaire, proche de la moyenne de l'ensemble des universités⁷ qui est de 21 000 étudiants par établissement, loin des grandes universités parisiennes qui peuvent compter parfois plus de 50 000 étudiants. Comme la plupart des autres universités, Gustave Eiffel est très pluri-disciplinaire, avec une représentation de toutes les grandes disciplines à l'exception de la médecine et des sciences juridiques. Comme la plupart des autres établissements, son implantation est multi-site. Elle est organisée autour d'un site principal, la cité Descartes, à Champs-sur-Marne, située à l'ouest du département de la Seine-et-Marne qui est le campus de Marne-la-Vallée (avec deux antennes, à Meaux et Val d'Europe). Elle dispose de deux autres campus en Île-de-France, le campus de Paris dans le quartier de Belleville avec l'implantation de l'école EIVP et le campus de Versailles. Au-delà des campus en Île-de-France, l'Université Gustave Eiffel dispose de quatre campus de recherche sur le reste du territoire, implantés dans des grandes métropoles françaises : Lille (à Villeneuve-d'Ascq), Nantes (à Bouguenais), Lyon (à Bron), Méditerranée (à Aix-Marseille et Salon-de-Provence) auxquels sont rattachées plusieurs implantations secondaires : Belfort, Grenoble, Bordeaux, Bruxelles. La localisation principale de l'université est sur la commune de Champs-sur-Marne qui est incluse dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne (CA PVM).

⁶ L'Université Gustave Eiffel regroupe une université (l'UPEM), un organisme de recherche (l'IFSTTAR), une école d'architecture l'EAV&T, École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est, et trois écoles d'ingénieurs, l'EIVP, l'école des ingénieurs de la ville de Paris, l'ENSG-Géomatique, l'école nationale des sciences géographiques, ESIEE Paris, l'école de l'innovation technologique de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France.

⁷ Selon le SIES, on dénombre 1 634 200 étudiants inscrits en université en 2021-2022, hors autres établissements membres, composantes des établissements expérimentaux et formations paramédicales. Dans ce champ, on compte 52 universités françaises et les 13 universités expérimentales (hors Institut Polytechnique de Paris) de France métropolitaine et DROM, l'université de Lorraine, le CUFR de Mayotte, l'institut national universitaire d'Albi, les IEP, les COMUEs. Hors IEP et COMUEs, cet ensemble est constitué de 78 entités, soit 21 000 étudiants (Merlat et Perraud-Ussel, 2022).

L'étude met en évidence un impact économique total et annuel de l'université équivalent à 313 M€ au niveau national, 247 M€ au niveau régional (Île-de-France), de 92 M€ au niveau départemental (Seine-et-Marne) et de 32 M€ à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne (CA PVM). L'effet total sur l'emploi, direct, indirect et induit est de 8000 emplois au niveau national, 6280 au niveau régional, dont 2520 au niveau départemental et 880 emplois dans la CA PVM, ce qui correspond à 1,1 % de l'emploi local au lieu de travail. L'étude met en évidence l'importance des effets de distance dans ce type d'évaluation. Pour la seule commune de Champs-sur-Marne où est localisée la présidence de l'université⁸. Cette commune capte à elle seule 30,5 % de l'effet emploi de la CA PVM alors qu'on y dénombre 12,5 % des emplois. La CA PVM elle-même capte 34,9 % de l'effet départemental, alors qu'elle en représente 17 % des emplois. Le département de Seine-et-Marne capte 40,2 % de l'effet régional alors qu'il représente 8 % de l'emploi de la région Ile-de-France.

Dans les quatre premières sections de l'étude, la mesure d'impact est détaillée successivement pour chacune des populations d'intérêt : les étudiants, les apprentis, les personnels, les fournisseurs. Une cinquième et dernière section propose une synthèse globale.

1. L'importance de l'offre de formation universitaire pour les étudiants des territoires

Il convient en premier lieu d'appréhender l'une des fonctions essentielles de l'université qui est de répondre à la demande de formation des étudiants. Comme beaucoup d'autres universités généralistes, l'Université Gustave Eiffel est organisée en composantes de formation, au nombre de 15 au total, qui gèrent l'offre de formation au niveau licence et au niveau master.

1.1. Répartition spatiale

Avec l'aide de données de l'OFIPE, nous disposons de la localisation résidentielle de l'ensemble des étudiants⁹ inscrits au sein de l'Université dont l'ENSG mais hors ESIEE Paris, EAVT, EIVP pour l'année universitaire 2021-2022. Cet échantillon couvre 14 213 étudiants sur un total de 16 238. Ces étudiants habitent dans 1 555 communes différentes pour lesquelles on ne sait pas identifier s'il s'agit de la résidence de l'étudiant ou du domicile parental.

L'Ile-de-France représente 91% des effectifs (12 736 étudiants). Le département le plus représenté est celui de la Seine-et-Marne (5 968 étudiants) soit 46,9% de l'Ile-de-France suivie de la Seine-Saint-Denis (2 418 étudiants, soit 19%) et du Val-de-Marne (1 868 étudiants, soit 14,7%). Les étudiants résidant à Paris représentent seulement 8 % des étudiants de Gustave Eiffel, avec 1 053 étudiants.

Le tableau 1 précise pour chaque commune de la CA PVM le nombre d'étudiants inscrits à Gustave Eiffel en 2021-2022, hors apprentis. Avec 1 877 étudiants, la CA PVM compte 17% des effectifs de l'Ile-de-France et 36,8% de la Seine-et-Marne. Champs-sur-Marne et Chelles comptent 600 et 299 étudiants, soit 32% et 15,9% de la CA PVM sachant que la totalité des villes de l'agglomération sont représentées.

Des cartes détaillées au niveau national, régional, départemental et au niveau des communes qui composent la CA PVM figurent en annexe 2. La localisation des étudiants apparaît relativement concentrée à proximité de l'université et dans le département de Seine-et-Marne.

⁸ Ce sont 268 emplois créés ou sauvegardés par la présence de l'université, soit 2,7 % de l'emploi local.

⁹ Dans cette étude, les doctorants sont considérés avec les personnels et non avec les étudiants.

Tableau 1. Nombre d'étudiants à la commune de résidence sur la CA PVM

Ville de la CA PVM	Nombre d'étudiants à la commune de résidence	Pourcentage de la CA PVM
CHAMPS-SUR-MARNE	600	31,98
CHELLES	299	15,92
PONTAULT-COMBAULT	225	12,01
NOISIEL	156	8,33
ROISSY-EN-BRIE	137	7,28
TORCY	131	6,96
LOGNES	117	6,23
VAIRES-SUR-MARNE	77	4,09
EMERAINVILLE	52	2,78
COURTRY	45	2,41
BROU-SUR-CHANTEREINE	29	1,55
CROISSY-BEAUBOURG	9	0,45
Total CA PVM	1 877	36,83% de la Seine-et-Marne

Champ : étudiants de l'université Gustave Eiffel, y compris ENSG mais hors ESIEE Paris, EAVT et EIVP, hors apprentis et doctorants. Année universitaire 2021-2022.

Source : OFIPE

Pour prendre la mesure de l'importance de l'université dans les choix d'orientation des étudiants, il est intéressant de rapporter ces chiffres aux données à la population des 18-24 ans (tableau 2). Au total, on relève que 9,2 % des jeunes de 18-24 ans qui résident dans la CA PVM sont étudiants à Gustave Eiffel. Le pourcentage maximal est atteint à Champs-sur-Marne, où 18,2% des jeunes âgés de 18-24 ans sont inscrits à Gustave Eiffel. Plus d'un jeune sur dix de la CA PVM est donc étudiant à Gustave Eiffel et cette proportion est d'un jeune sur cinq à Champs-sur-Marne.

Tableau 2. Part des étudiants relativement à la population des 18-24 ans

Ville de la CA PVM	Nombre d'étudiants non-apprentis	Nombre de jeunes de 18-24 ans	Part d'étudiants rapportée à la population des 18-24 ans
CHAMPS-SUR-MARNE	600	3 298	18,2%
CHELLES	299	4 265	7,0%
PONTAULT-COMBAULT	225	3 430	6,6%
NOISIEL	156	1 487	10,5%
ROISSY-EN-BRIE	137	2 015	6,8%
TORCY	131	2 015	6,5%
LOGNES	117	1 402	8,3%
VAIRES-SUR-MARNE	77	975	7,9%
EMERAINVILLE	52	609	8,5%
COURTRY	45	531	8,5%
BROU-SUR-CHANTEREINE	29	332	8,7%
CROISSY-BEAUBOURG	9	122	7,4%
Total CA PVM	1 877	20 479	9,2%

Colonne 2 - Champ : étudiants de l'université Gustave Eiffel, y compris ENSG mais hors ESIEE Paris, EAVT et EIVP. Hors apprentis et doctorants. Année universitaire 2021-2022 ; Source : OFIPE

Colonne 3 - Champ : population par âge et sexe regroupé ; source : Insee, RP2020

Colonne 4 : calcul des auteurs

1.2. Mesure d'impact

Nous prenons le parti d'échafauder des hypothèses simples de façon à produire un raisonnement transparent. Dans les études d'impact, il est fréquent de faire une hypothèse forte en matière de

contrefactuel (Quiquerez, 2023) : les étudiants qui sont inscrits à l'Université, seraient présents dans une autre université s'ils n'étaient pas étudiants à Gustave Eiffel. Cette hypothèse est sans doute d'autant plus valide que l'établissement dont on étudie les effets est de petite taille. On fait une autre hypothèse sur le montant moyen des dépenses par étudiants, que nous estimons à environ 9,6 k€ par an en nous appuyant sur les enquêtes Condition de Vie de l'Observatoire national de la Vie Etudiante (le budget moyen d'un étudiant est de 919 € par mois en 2020) et sur une enquête locale auprès des étudiants (qui indique une moyenne plus proche de 800 €, nous retenons ce montant).

Sur des données locales fines et en l'absence de matrice input-output disponible à cette échelle, la solution la plus fréquemment retenue dans la littérature est de calculer un multiplicateur local. Nous nous inspirons de la démarche préconisée par Kotosz *et al.* (2018) qui recommandent « d'utiliser l'expression « impact induit » à tous les effets qui sont générés par le processus de multiplication keynésienne ». Nous retenons une part de la consommation locale de 70 % au niveau du département ou de la région et de 60 % au niveau de la communauté d'agglomération, une propension marginale à consommer des étudiants de 0,9 et une fuite fiscale correspondant aux prélèvements fiscaux directs et indirects de 0,4 (posé à 0,2 pour les étudiants dont on suppose qu'ils ne payent pas d'impôt sur le revenu et qu'ils s'acquittent uniquement de la TVA dans leurs dépenses). Avec ces paramètres, lorsqu'un étudiant qui réside dans la CA PVM reçoit 1 000 € de revenu, il en dépense 432 dans la CA PVM. Le multiplicateur local est alors de 2 au niveau départemental et de 1,76 au niveau de la CA PVM. Ces niveaux sont proches des niveaux les plus consensuels dans cette littérature (autour de 1,7 selon Siegfried *et al.*, 2007).

La dépense induite est le produit de la dépense initiale par ces valeurs du multiplicateur. L'emploi indirect est calculé sur la base de la dépense initiale à laquelle on applique une mesure de la valeur ajoutée par emploi. En s'appuyant sur les données régionales de l'INSEE pour l'Ile-de-France, la valeur ajoutée par emploi est de 130 k€ en 2022. Il s'agit d'une valeur moyenne relativement élevée si on la compare aux autres études qui n'ont pas porté sur la région Ile-de-France. Nous ne prenons pas en compte le niveau de qualification des emplois.

Le tableau 3 résume les résultats. L'effet sur les dépenses totales est de nature comptable. Les dépenses induites sont calculées avec le multiplicateur. L'emploi indirect est calculé à partir de la dépense initiale. L'emploi induit est calculé à partir de la dépense induite.

Tableau 3. Mesure d'impact des dépenses des étudiants hors apprentis

	Dépense annuelle (en €)	Dépense induite additionnelle (en €)	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi induit additionnel
CA PVM	7 786 022	5 921 763	0	60	46
Département 77 (hors CA PVM)	15 580 308	15 831 604	0	120	122
Reste de la région	27 970 166	28 421 298	0	215	219
Autres régions	6 104 009	6 202 461	0	47	48

Note : Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein.

Source : calculs des auteurs

Sous ces hypothèses, les étudiants inscrits à l'Université Gustave Eiffel contribueraient indirectement à créer ou sauvegarder l'équivalent de 106 emplois (106 = 60+46) au sein de la CA PVM, de 242 emplois dans le département de Seine-et-Marne (hors CA PVM), 434 emplois dans le reste de l'Ile-de-France et

95 dans les autres régions, soit au total 876 emplois chaque année. Selon ces calculs, la présence de 100 étudiants correspond à 7,2 emplois créés ou sauvegardés. Par ailleurs, 12 % des effets sur l'emploi liés aux dépenses des étudiants sont captés par les communes de la CA PVM.

2. L’empreinte de l’université au travers des contrats d’alternance des étudiants

Le développement de l’alternance a été très marqué ces dernières années dans l’enseignement supérieur et c’est particulièrement vrai au sein de l’Université Gustave Eiffel qui est l’une des universités où l’apprentissage est le plus développé. Les contrats d’alternance, qui correspondent essentiellement à des contrats d’apprentissage et assez peu à des contrats de professionnalisation, sont assortis d’une rémunération pour les étudiants qui est variable selon l’âge de l’étudiant et la durée du contrat. Pour les étudiants âgés de 21 à 25 ans et qui sont en première ou deuxième année d’apprentissage, qui correspond à la situation la plus fréquente dans le supérieur, le montant mensuel brut est de 905,92 € et 1 042,66 €. Compte tenu de l’exonération des cotisations salariales dans la limite de 79 % du Smic, Le montant annuel net¹⁰ est en moyenne de 11 691 €.

L’impact socio-économique de l’apprentissage transite par deux canaux principaux. Le premier est un effet d’emploi direct : les étudiants en contrat d’apprentissage sont considérés comme des actifs occupés et comptent statistiquement comme des personnes en emploi. Le deuxième est un effet indirect : les apprentis bénéficient d’un revenu qu’ils dépensent en partie localement et qui peut générer des emplois indirects.

2.1.Apprentis au lieu de résidence

Selon les données de gestion de l’Université et des différents CFA, on dénombre un total de 4 098 apprentis inscrits à l’Université Gustave Eiffel. Nous disposons de la localisation précise du lieu de résidence et du lieu de travail pour 1 867 de ces apprentis. Cet échantillon partiel renvoie à ceux gérés par le CFA Descartes qui correspondent au périmètre de l’Université Gustave Eiffel hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT, EIVP. Ils se répartissent dans 382 villes de lieu de résidence. Ce nombre est supérieur au nombre de villes d’apprentissage. Cette observation s’explique par la concentration plus importante des emplois en Ile-de-France comparativement aux potentiels lieux de résidence. Dans 46,6% des villes de résidence, il y a un seul apprenti (178 villes).

Paris est la ville la plus représentée avec 95 apprentis, suivie de plusieurs villes de Seine-et-Marne : Bussy-Saint-Georges (74 apprentis), Pontault-Combault (63 apprentis), Chelles (58 apprentis), Lagny-sur-Marne (56 apprentis), Champs-sur-Marne (53 apprentis), Chessy (51 apprentis). Noisy-le-Grand est la ville de Seine-Saint-Denis qui compte le plus grand nombre d’apprentis (70 apprentis). Les villes de Pontault-Combault, Chelles et Champs-sur-Marne appartiennent à l’agglomération Paris-Vallée de la Marne.

Au total, 93,9% des apprentis résident en l’Ile-de-France, soient 1 753 apprentis. La Seine-et-Marne (49,7% des apprentis de l’Ile-de-France) et la petite couronne sont largement représentées : la Seine-Saint-Denis (17,9%) et le Val-de-Marne (17,2%). Paris ne représente que 5,4% des apprentis de l’Ile-de-France au lieu de résidence des apprentis de l’Université Gustave Eiffel. Si les apprentis travaillent beaucoup à Paris, les possibilités de logements y sont plus difficiles. Ainsi, ils résident plutôt en Seine-et-Marne et en petite couronne.

L’agglomération Paris-Vallée de la Marne représente 16,4% des apprentis de l’Ile-de-France et 33,1% de la Seine-et-Marne (tableau 4). Les trois villes où les apprentis résident le plus sont Pontault-Combault (22%), Chelles (20%) et Champs-sur-Marne (18%). 43 villes logent 10 apprentis et plus (10,9%

¹⁰ Nous supposons que 50 % des apprentis sont en première année et 50 % en deuxième année de contrat.

du nombre total des villes). Par ailleurs, 20% des arrondissements de Paris logent 10 apprentis et plus (4 arrondissements/20).

Tableau 4. Localisation des lieux de résidence des apprentis

Ville de la CAPVM	Nombre d'apprentis au lieu de résidence	Pourcentage de la CAPVM
PONTAULT-COMBAULT	63	21,88
CHELLES	58	20,14
CHAMPS-SUR-MARNE	53	18,40
NOISIEL	26	9,03
TORCY	24	8,33
ROISSY-EN-BRIE	20	6,94
VAIRES-SUR-MARNE	10	3,47
COURTRY	10	3,47
LOGNES	9	3,13
BROU-SUR-CHANTEREINE	8	2,78
EMERAINVILLE	7	2,43
Total CAPVM	288	33,07% de la Seine-et-Marne

*La ville de Croissy-Beaubourg n'est pas représentée pour cet indicateur

Champ : apprentis du CFA Descartes, ayant eu un contrat d'apprentissage entre le 01/09/2021 et le 30/09/2022 ; Source : CFA Descartes

2.2. Apprentis au lieu de travail

En termes de lieu d'apprentissage, les 1 867 apprentis de l'Université Gustave Eiffel (hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT, EIVP) se répartissent sur 342 villes d'apprentissage. Ce nombre est inférieur au nombre de villes de résidence. La concentration spatiale est plus importante pour les emplois en Ile-de-France que pour les lieux de résidence, plus étalés dans l'espace.

48,5% de ces villes n'accueille qu'un seul apprenti. Paris est la première ville la plus représentée avec 423 apprentis. On dénombre au moins dix apprentis dans 15 arrondissements parisiens, soit 75% des arrondissements. Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne sont les deux villes où travaillent le plus d'apprentis après Paris (respectivement 59 et 57 étudiants apprentis).

S'agissant des départements, la Seine-et-Marne est le plus représenté avec 468 apprentis, soit 25% du total (et 26,5% de l'Ile-de-France). Arrive ensuite Paris (22%) et la petite couronne avec les Hauts-de-Seine (14%), la Seine-Saint-Denis (13,6%) et le Val-de-Marne (11,6%).

94,5% des apprentis ont une entreprise localisée en Ile-de-France, soient 1 765 étudiants apprentis. Sur le périmètre Paris-Vallée de la Marne (CA PVM), on dénombre 172 apprentis sur 11 des 12 villes de l'agglomération, soit 9,7% de l'Ile-de-France et 36,8% de la Seine-et-Marne (tableau 5). Les villes les plus pourvoyeuses d'apprentis sont Champs-sur-Marne (33% de la CA PVM), Pontault-Combault (15,7%) et Torcy (10,5%). De plus, 39 villes emploient 10 apprentis et plus (11% du nombre total des villes).

Tableau 5. Localisation des lieux d'apprentissage

Ville de la CA PVM	Nombre d'apprentis au lieu d'apprentissage	Pourcentage de la CA PVM
CHAMPS-SUR-MARNE	57	33,14
PONTAULT-COMBAULT	27	15,70
TORCY	18	10,47
CHELLES	16	9,30
CROISSY-BEAUBOURG	16	9,30
LOGNES	10	5,81
EMERAINVILLE	8	4,65
NOISIEL	8	4,65
COURTRY	5	2,91
VAIRES-SUR-MARNE	5	2,91
ROISSY-EN-BRIE	2	1,16
Total CA PVM	172	36,75% de la Seine-et-Marne

*La ville de Brou-sur-Chantereine n'est pas représentée pour cet indicateur.

Champ : apprentis du CFA Descartes, ayant eu un contrat d'apprentissage entre le 01/09/2021 et le 30/09/2022 ; Source : CFA Descartes

Les cartes détaillées 2 et 3 en annexe 2 décrivent la répartition spatiale des apprentis au lieu de résidence et au lieu de travail. Elles confirment visuellement la plus grande concentration parisienne des apprentis au lieu de travail.

2.3. Mesure d'impact

Relativement aux autres étudiants, les apprentis ont deux caractéristiques qui les distinguent : *i)* ils sont en emploi et par conséquent les effectifs d'apprentis correspondent à des emplois directs. Leur répartition spatiale se fait au lieu de travail ; *ii)* ils disposent d'un niveau de revenu plus élevé et ont un effet individuel sur les dépenses plus fort. La répartition spatiale de ces dépenses est effectuée au lieu de résidence. Nous laissons toutes les hypothèses précédentes inchangées pour calculer le niveau de dépense initiale et induite ainsi que les volumes d'emploi correspondants. Les calculs ont été fait sur la base du nombre total d'apprentis, soit 4098, en utilisant la structure spatiale du sous-échantillon des 1 867 apprentis gérés par le CFA Descartes.

Le tableau 6 donne la mesure d'impact. Même si l'on dénombre presque 8 fois plus d'étudiants non-apprentis que d'étudiants apprentis, et que sur les effets indirects et induits sur l'emploi sont plus de 4 fois plus importants pour les étudiants non-apprentis, l'effet final sur l'emploi est plus élevé pour les apprentis parce qu'ils contribuent à l'emploi direct (même si l'on raisonne ici en équivalent temps-plein et que l'on compte seulement un demi-ETP pour un apprenti).

Tableau 6. Mesure d'impact des dépenses des apprentis

	Dépense annuelle (en €)	Dépense induite additionnelle (en €)	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi induit additionnel
CA PVM	3 192 812	2 428 336	316	25	19
Département 77 (hors CA PVM)	7 540 432	7 662 052	640	58	59
Reste de la région	11 407 652	11 591 646	968	88	89
Autres régions	1 474 458	1 498 240	125	11	12

Source : calculs des auteurs

Les apprentis de l'Université Gustave Eiffel contribueraient directement et indirectement à créer ou sauvegarder l'équivalent de 359 emplois au sein de la CA PVM ($359 = 316 + 25 + 19$), de 757 emplois dans le reste du département de Seine-et-Marne (hors CA PVM), de 1 145 emplois dans le reste de l'Île de France et 148 dans les autres régions, soit 2 409 emplois chaque année. Selon ces calculs, la présence de 100 apprentis correspond à 59 emplois créés ou sauvegardés (contre 7,2 pour les autres catégories d'étudiants).

L'impact unitaire sur l'emploi est 8,1 fois plus élevé pour un apprenti (qui équivaut directement à 0,5 ETP), que pour un étudiant. Ce résultat est robuste, au sens où il ne dépend pas des hypothèses retenues pour les différents paramètres de la modélisation, qui sont les mêmes pour les étudiants et les apprentis. Alors que l'université Gustave Eiffel compte 4 fois plus d'étudiants non-apprentis que d'étudiants apprentis, l'impact sur l'emploi des apprentis est globalement 2 fois plus élevé que celui des autres étudiants. En développant l'apprentissage, l'université Gustave Eiffel a fait plus que doubler l'impact économique de ses étudiants sur l'emploi.

3. Les dépenses des personnels de l'université

Pour mesurer l'impact associé aux dépenses des personnels, on raisonne maintenant au niveau de l'ensemble des campus. En 2022, les données RH de l'Université Gustave Eiffel indiquent un total de 2 947 personnels (dont 1 401 femmes et 1 546 hommes). Ces personnels sont composés de 488 enseignants, 354 enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, 299 chercheurs et chercheuses, 1 547 personnels de support et de soutien, 259 doctorantes et doctorants.

3.1. Répartition spatiale

Nous disposons de la localisation d'un sous-échantillon de 1 562 agents de l'Université, correspondant à un peu plus de la moitié de l'ensemble des personnels. Cet échantillon correspond aux personnels titulaires de l'Université (donc hors vacataires, doctorants et contrats étudiants) hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP. 1 015 d'entre eux résident en Île-de-France, soit 65% : 37,6% résident en Seine-et-Marne (382 agents) ; 20,4% à Paris (207 agents) ; 16,1% dans le Val-de-Marne (163 agents) et 12,8% en Seine-Saint-Denis (130 agents).

La catégorie A compte 71,53% des effectifs franciliens (726 agents) ; la catégorie B, 19,61% (199 agents) et la catégorie C, 8,87% (90 agents).

Hors Paris, Noisy-le-Grand comptabilise 44 agents. La CA PVM concentre 154 agents de catégorie ABC, soit 10,1% du total de la base de données et 15,2% du total de l'Île-de-France (tableau 7). Champs-sur-Marne concentre 31,8% des effectifs totaux avec 49 agents.

Tableau 7. Répartition des personnels du périmètre regroupé par catégorie d'emploi (ABC) sur la CA PVM

Ville de la CA PVM	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total ABC	
	Effectif	% CA PVM	Effectif	% CA PVM	Effectif	% CA PVM	Effectif	% CA PVM
CHAMPS-SUR-MARNE	24	33,33	17	31,48	8	28,57	49	31,82
PONTAULT-COMBAULT	9	12,50	7	12,96	3	10,71	19	12,34
TORCY	9	12,50	4	7,41	3	10,71	16	10,39
CHELLES	8	11,11	5	9,26	3	10,71	16	10,39
LOGNES	7	9,72	3	5,56	2	7,14	12	7,79
NOISIEL	6	8,33	4	7,41	4	14,29	14	9,09
EMERAINVILLE	3	4,17	2	3,70	2	7,14	7	4,55
ROISSY-EN-BRIE	3	4,17	5	9,26	1	3,57	9	5,84
VAIRES-SUR-MARNE	3	4,17	4	7,41	0	0,00	7	4,55
BROU-SUR-CHANTEREINE	0	0,00	2	3,70	1	3,57	3	1,95
COURTRY	0	0,00	0	0,00	1	3,57	1	0,65
CROISSY-BEAUBOURG	0	0,00	1	1,85	0	0,00	1	0,65
Total CA PVM	72	36,73% du 77	54	43,55% du 77	28	45,16% du 77	154	40,31% Du 77

Champ : lieu de résidence des personnels de l'Université ; Source : DRH

Les cartes détaillées 4 et 5 en annexe 2 décrivent la répartition spatiale des personnels au lieu de résidence en distinguant un sous-échantillon de personnels affectés sur le campus de Marne-La-Vallée du reste de l'établissement. Elles confirment visuellement la plus grande dispersion spatiale des localisations des personnels relativement à celles des étudiants.

L'emploi des personnels par l'université est une contribution à l'emploi direct. Pour autant, la part de ces emplois directs relativement à l'emploi de la CA PVM et de chaque commune qui la compose est très limitée. Elle correspond à 2 % de l'emploi total de la CA PVM (tableau 8).

Tableau 8. Part des personnels relativement à l'emploi total sur la CA PVM

Ville de la CA PVM	Nombre d'agents ABC	Emploi total (population active) au lieu de travail en 2020	Nombre d'agents ABC rapporté à l'emploi total %
CHELLES	16	13 912	0,12
PONTAULT-COMBAULT	19	9 996	0,19
CHAMPS-SUR-MARNE	49	9 906	0,49
ROISSY-EN-BRIE	9	6 352	0,14
TORCY	16	7 623	0,21
NOISIEL	14	7 934	0,18
LOGNES	12	8 872	0,14
VAIRES-SUR-MARNE	7	2 106	0,33
ÉMERAINVILLE	7	4 333	0,16
COURTRY	1	1 065	0,09
BROU-SUR-CHANTEREINE	3	855	0,35
CROISSY-BEAUBOURG	1	6 121	0,016
Total CA PVM	154	79 075	0,195
SEINE-ET-MARNE	382	470 144	0,081
ÎLE-DE-FRANCE	1 015	5 826 854	0,017

Colonne 2 - Champ : lieu de résidence des personnels de l'Université ; Source : DRH

Colonne 3 - Champ : données d'emploi ; source : Insee, RP2020

Colonne 4 : calcul des auteurs

Ces emplois sont ceux des titulaires. On dénombre aussi 1 233 agents vacataires-enseignants (56 ETP) qui sont réparties dans 424 communes. L’Ile-de-France concentre 87,7% des vacataires, Paris domine en proportion avec 26% des vacataires suivie de près par la Seine-et-Marne (22,7%). Noisy-le-Grand est la première ville hors de Paris avec 3,5% des effectifs de l’Ile-de-France, Vincennes, (2%) et Champs sur-Marne en 5^{ème} position avec 1,4%. Avec 60 vacataires, la CA PVM ne représente seulement 6,7% de l’Ile-de-France. Champs-sur-Marne et Chelles concentrent toutes les deux 20,9% des effectifs vacataires de la CA PVM (10 villes sur 12).

Par ailleurs, l’université Gustave Eiffel emploie aussi des étudiants à temps partiel. Ces contrats étudiants sont au nombre de 67 au sein de l’Université Gustave Eiffel (hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT, EIVP) et se répartissent dans 61 communes. Nous ne les avons pas considérés dans cette étude compte tenu de leur faible impact sur l’emploi en ETP une fois pris en compte la quotité de travail.

3.2. Mesure d’impact

Nous appliquons la même modélisation pour mesurer l’impact sur l’emploi local (tableau 9). Pour évaluer les dépenses associées aux personnels, nous imputons le salaire net moyen calculé sur les données administratives de l’université aux effectifs en personnels. Nous modifions à la marge les hypothèses sur la propension marginale à consommer (0,8 au lieu de 0,9) et celle sur la fiscalité (0,4 au lieu de 0,2).

Pour les personnels vacataires, nous avons simplement divisé par deux la durée du travail et le montant de la dépense.

Tableau 9. Mesure d’impact des dépenses des personnels

	Dépense annuelle (en €)	Dépense induite additionnelle (en €)	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi induit additionnel
CA PVM	2 473 167	1 000 382	320	19	8
Département 77 (hors CA PVM)	5 469 952	3 324 183	540	42	26
Reste de la région	16 149 394	9 814 262	1 595	124	75
Autres régions	11 220 287	6 818 760	1 108	86	52

Source : calculs des auteurs

Selon ces calculs, les personnels de l’université Gustave Eiffel contribueraient indirectement à créer ou sauvegarder l’équivalent de 347 emplois au sein de la CA PVM, de 608 emplois dans le département de Seine-et-Marne (hors CA PVM), 1 794 emplois dans le reste de l’Ile-de-France, et 1 247 emplois dans les autres régions, soit un total de 3 996 emplois chaque année.

4. L’empreinte de l’université en termes de débouchés professionnels pour les étudiants des territoires

Les données de l’OFIPE permettent de localiser les étudiants lorsqu’ils quittent l’université. Elles correspondent aux résultats de l’enquête d’insertion réalisée en 2023 afin d’évaluer l’insertion professionnelle au 1er décembre 2022 des diplômés de l’université Gustave Eiffel en 2021 (inscrits 2020-2021). Les données étant issues d’une enquête, elles sont parcellaires : le taux de réponse à l’enquête est de 80%. De surcroît certains diplômés en emploi n’ont pas souhaité communiquer certaines informations (3% pour la commune de l’emploi).

On dénombre 1 340 répondants à la commune d'emploi (53,6% diplômés de Master ; 35,1% de Licence professionnelle ; 7,9% de Licence générale et 3,4% de DUT). 1 259 étudiants travaillent en France métropolitaine (94%), 2,6% à l'étranger et 2,7% pour lesquels nous n'avons pas l'information du lieu de travail.

2,5% de l'échantillon travaillent dans la CA PVM (33 étudiants parmi les 1340 répondants de l'enquête) sur 9 des 12 villes de l'agglomération, soit 18,6% de la Seine-et-Marne (tableau 10). Champs-sur-Marne concentre 39,4% des effectifs de la CA PVM ; Pontault-Combault, 15,1% et Noisiel, 12,1%.

La ville de Paris compte le plus d'étudiants issus de l'université Gustave Eiffel avec 349 personnes, soit 33,5% des effectifs de l'Ile-de-France, elle-même 77,5% du total. Dans 58,9% des villes un seul étudiant de l'université Gustave Eiffel y travaille, ce qui concerne 206 villes.

Hors Paris, les autres villes où un nombre important d'étudiants issus de l'université Gustave Eiffel y travaillent sont la zone de Val d'Europe avec 38 étudiants, Boulogne-Billancourt (29 étudiants), Nanterre (23 étudiants), Saint-Denis (21 étudiants), Montreuil-sous-Bois et Courbevoie (18 étudiants chacune), Ivry-sur-Seine, Noisy-le-Grand et Issy-les-Moulineaux (16 étudiants chacune).

Tableau 10. Nombre d'étudiants à la commune d'emploi sur la CA PVM

Ville de la CA PVM	Nombre d'étudiants à la commune d'emploi	Pourcentage de la CA PVM
CHAMPS-SUR-MARNE	13	39,39
PONTAULT-COMBAULT	5	15,15
NOISIEL	4	12,12
TORCY	3	9,09
CROISSY-BEAUBOURG	2	6,06
VAIRES-SUR-MARNE	2	6,06
CHELLES	2	6,06
EMERAINVILLE	1	3,03
LOGNES	1	3,03
Total CA PVM	33	18.64% de la Seine-et-Marne

* Les villes de Brou-sur-Chantereine, Roissy-en-Brie et Courtry ne sont pas représentées pour cet indicateur.

Champ : Enquête d'insertion réalisée en 2023 pour évaluer l'insertion professionnelle au 1er décembre 2022 des diplômés en 2021 ;

Source : OFIPE

La carte 6 en annexe 2 donne la répartition spatiale des étudiants un an après leur sortie de l'université. Elle illustre la tendance à une plus grande dispersion dans l'espace une fois le temps de la formation universitaire écoulé. On peut dire que la contribution de l'université est de retarder cette dispersion et de contribuer ainsi à une certaine rétention territoriale des étudiants.

5. L'empreinte économique de l'université au travers de ses fournisseurs

En 2022, le montant total TTC des commandes de l'université s'élève à 60 329 803 euros tous campus confondus, réparti entre 3 493 fournisseurs. Ces derniers sont localisés selon l'adresse de l'établissement, issue de l'identifiant légal, i.e. de son numéro SIRET, ce qui évite partiellement le biais de localisation des établissements lorsque l'on raisonne à partir de l'identifiant entreprise.

5.1. Répartition spatiale

La France métropolitaine et les DOM concentre 96,4% des dépenses avec 58 271 638 euros sur 3 108 fournisseurs. En France métropolitaine, l'Ile-de-France concentre 69,7% des dépenses (40 544 362 euros) avec une surreprésentation de Paris (9 677 983 euros) et de la Seine-et-Marne (9 326 856 euros)

avec respectivement 16,6% et 16% du total des dépenses (23,8% et 23% des dépenses de l’Ile-de-France) suivi des Hauts-de-Seine (12% et 17% de l’Ile-de-France), du Val-de-Marne (8% des dépenses totales et 11,6% de l’Ile-de-France) et de l’Essonne (7% des dépenses totales et 10% de l’Ile-de-France). En région, ce sont les départements de la Loire-Atlantique (44), du Rhône (69), de l’Hérault (34) et du Nord (59) concentrent des dépenses supérieures à 1 000 000 euros.

Le total des dépenses dans la CA PVM s’élève à 6 420 095 euros, soit 15,8% des dépenses en Ile-de-France (tableau 11). Il est près de deux fois plus élevé que celui de l’ensemble du reste de la Seine-et-Marne. Champs-sur-Marne concentre 5 265 600 euros des dépenses (82% de la CA PVM) loin devant la deuxième ville de la CA PVM, Emerainville avec seulement 5% des dépenses de la CA PVM et de la troisième ville de la CA PVM, Lognes (4.8%).

Tableau 11. Montant des commandes fournisseurs selon la commune d’implantation de la CA PVM

Ville de la CA PVM	Montant total en euros	Part de la CA PVM sur le montant	Nombre de fournisseurs	Part de la CA PVM sur le nombre	Montant moyen par fournisseur en euros
CHAMPS-SUR-MARNE	5 265 600	82,02	91	55,15	57 864
EMERAINVILLE	323 281	5,04	6	3,64	53 880
LOGNES	310 031	4,83	10	6,06	31 003
CROISSY-BEAUBOURG	242 101	3,77	3	1,82	80 700
NOISIEL	131 658	2,05	13	7,88	10 128
TORCY	89 203	1,39	17	10,30	5 247
CHELLES	37 328	0,58	11	6,67	3 393
ROISSY-EN-BRIE	9 528	0,15	5	3,03	1 906
PONTAULT-COMBAULT	5 645	0,09	4	2,42	1 411
VAIRES-SUR-MARNE	4 995	0,08	3	1,82	1 665
COURTRY	725	0,0113	2	1,21	363
Total CA PVM	6 420 095	68,91% de la Seine-et-Marne	165	48,39% de la Seine-et-Marne	38 910

* La ville de Brou-sur-Chantereine n’est pas représentée pour cet indicateur.

Champ : fournisseurs de l’Université (l’adresse fournie correspond au SIRET du fournisseur)

Source : DGS, pôle appui au pilotage et contrôle de gestion

Nous avons pris la décision de ne pas inclure dans cette étude les frais de mission, dont le montant total s’élève à 3 932 142 euros dont seulement 233 047 € pour une commune de destination de la CA PVM (Champs-sur-Marne). L’Europe géographique représente 15,5% de ces dépenses de frais de mission dont le transport est la catégorie de dépense la plus importante (67,9%) derrière l’hébergement (20,7%) et les frais d’inscription aux conférences (6,6%).

5.2. Mesure d’impact

Nous utilisons les mêmes hypothèses pour les effets induits des dépenses des fournisseurs que pour ceux des personnels de l’université.

Tableau 12. Mesure d'impact des dépenses auprès des fournisseurs de l'université

	Dépense annuelle (en €)	Dépense induite additionnelle (en €)	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi induit additionnel
CA PVM	6 420 095	2 596 892	0	49	20
Département 77 (hors CA PVM)	2 906 761	1 766 488	0	22	14
Reste de la région	31 217 506	18 971 410	0	240	146
Autres régions	19 785 441	12 023 950	0	152	92

Source : calculs des auteurs

Le tableau 12 indique que les commandes auprès des fournisseurs de l'université Gustave Eiffel contribueraient indirectement à créer ou sauvegarder l'équivalent de 69 emplois au sein de la CA PVM, de 36 emplois dans le reste du département de la Seine-et-Marne (hors CA PVM), de 386 emplois dans le reste de l'Ile-de-France, et 244 emplois dans les autres régions, soit un total de 736 emplois en 2022.

6. Synthèse des effets

Le tableau 13 est obtenu en additionnant les résultats des tableaux de mesure d'impact précédents pour les dépenses des étudiants, des apprentis des personnels et auprès des fournisseurs de l'université (tableaux 3, 6, 9 et 12). Selon ce tableau de synthèse, l'université Gustave Eiffel contribueraient indirectement à créer ou sauvegarder l'équivalent de 882 emplois au sein de la CA PVM ($882 = 637+153+92$), de 1 642 emplois dans le reste du département de Seine-et-Marne (hors CA PVM), soit 2 524 emplois dans le département, et de 3 759 emplois dans le reste de l'Ile de France. L'empreinte totale de l'université en termes d'emploi créés ou sauvegardés serait de 6 282 emplois à l'échelle régionale et 8 017 emplois à l'échelle nationale.

L'empreinte de l'université en termes de flux de dépenses, qu'elles soient directes ou induites est obtenue en sommant les données des deux premières colonnes du tableau 13. Le résultat est d'un peu plus de 312 millions d'euros annuels de valeur ajoutée au niveau national, de 247 millions pour l'ensemble de la région Ile-de-France, de 92 millions d'euros pour le département de Seine-et-Marne et de 32 millions d'euros pour la seule communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne.

Tableau 13. Mesure cumulée d'impact de l'ensemble des effets de l'université

	Dépense annuelle (en €)	Dépense induite additionnelle (en €)	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi induit additionnel	Effet total
CA PVM	19 872 096	11 947 373	637	153	92	882
Département 77 (hors CA PVM)	31 497 453	28 584 326	1180	242	220	1642
Reste de la région	86 744 718	68 798 616	2563	667	529	3759
Autres régions	38 584 196	26 543 411	1233	297	204	1734

Source : calculs des auteurs

Dans cet impact global, la contribution du personnel de l'université est prépondérante, avec 49,8 % de l'ensemble. Celle des étudiants apprentis arrive en seconde position avec 30 % tandis que les étudiants

non-apprentis et les dépenses auprès des fournisseurs contribuent respectivement pour 10,9 % et 9,2%.

L'un des apports de cette étude est de décrire de façon assez fine et cartographiée les répartitions spatiales des différents flux de dépenses (par les étudiants, les apprentis, les personnels, et auprès des fournisseurs de l'université) qui participent à l'empreinte socio-économique de l'université dans ses territoires d'implantation. De façon synthétique, on peut classer chaque flux en fonction de son étalement spatial. L'impression d'ensemble qui émane des cartes de l'annexe 2 pour être confirmée par des indicateurs simples. C'est ce qui est réalisé dans le tableau 14 qui compare la répartition des effectifs des personnels et des étudiants et celle des dépenses des fournisseurs, au niveau de la communauté d'agglomération, du département et de la région. La localisation résidentielle des étudiants, qu'ils soient apprentis ou non, est la plus concentrée spatialement¹¹, à proximité de l'université : 15,5% habitent la CA PVM et 42 % habitent le département de Seine-et-Marne. La localisation des personnels et celle des lieux de travail des apprentis est spatialement plus dispersée : 10 % sont situés dans la CA PVM et 25 % dans le département de Seine-et-Marne. Les personnels vacataires sont spatialement les plus dispersés, avec seulement 5 % d'entre eux qui résident dans la CA PVM. Cette répartition est proche des étudiants sortants de l'Université qui ne sont plus que 3 % à résider dans la CA PVM et 14 % dans le département. Enfin, la répartition spatiale des fournisseurs est spécifique, avec une part non négligeable des dépenses localisées dans la CA PVM (11%) et une part faible dans le département (15 %) et même la région (67 %), au profit du reste de la France. Il s'agit d'une distribution polarisée à ces deux extrêmes. La dimension nationale et multi-campus de l'université Gustave Eiffel est un des facteurs d'explication, par rapport à une université localisée entièrement en Ile-de-France.

Tableau 14. Répartition spatiale selon le type de flux (2021-2022)

	CA PVM	Seine-et-Marne	Ile-de-France	Ensemble
Etudiants hors apprentis	1 877 15,5%	5 098 42%	10 878 90%	12 140
Apprentis-lieu de résidence	632 15%	1 912 47%	3 848 94%	4 098
Apprentis-lieu de travail	378 9%	1 027 25%	3 874 95%	4 098
Personnels	291 10%	721 24%	1915 65%	2 947
Vacataires	60 5%	280 23%	1081 88%	1 233
Etudiants sortants	33 3%	177 14%	976 78%	1 259
Fournisseurs (en €)	6 420 095 11%	9 326 856 15%	40 544 362 67%	60 329 803

Source : calculs des auteurs

Ces différences dans les distributions spatiales des localisations des usagers, des personnels et des fournisseurs de l'université expliquent l'essentiel des différences dans la géographie des impacts de l'université. Si l'on observe la part de l'impact localisé dans la CA PVM au sein de l'effet total sur

¹¹ Elle est plus concentrée que les autres flux analysés dans cette étude, mais la localisation des étudiants de l'université Gustave Eiffel est plus dispersée que celle des autres universités parisiennes (voir la thèse de Leila Frouillou, 2017, qui compare les aires d'attraction des différentes universités franciliennes) et sans doute spatialement plus concentrée que celle de nombreuses universités situées en région.

l'emploi, elle est de 15 % pour les effets des dépenses des étudiants, de 9 % pour celles des apprentis, de 10 % pour les personnels et de 11 % pour les fournisseurs. La hiérarchie des contributions apparaît presque totalement inversée au niveau local relativement au niveau régional, où se sont les dépenses des personnels et celles des apprentis qui sont prépondérantes.

Afin d'apprécier de façon encore plus fine l'empreinte de l'université sur la CA PVM, nous avons souhaité ventiler l'effet total sur l'emploi (direct, indirect et induit) au sein de la communauté d'agglomération en nous appuyant sur les pondérations dont nous disposons pour chacun des flux (étudiants, apprentis, personnels, fournisseurs). Puis, nous avons rapporté l'emploi ainsi simulé à l'emploi total de chaque commune. Les résultats de ces calculs figurent dans le tableau 15.

Sans être négligeable, les effets mis en avant dans cette étude paraissent relativement faibles une fois rapportés aux données locales de l'emploi. L'impact total de l'université sur l'emploi équivaut à 1,1 % de l'emploi au lieu de travail au sein de la CA PVM, qui compte près de 80 000 emplois au total. L'effet maximum est atteint pour la commune de Champs-sur-Marne, où il représente 2,7 %. Plus d'un tiers de l'effet emploi est capté par cette commune où la présidence de l'université est implantée (soit 268 emplois sur les 877). Pour les autres communes, l'impact de l'université Gustave Eiffel représente autour de 1 % de l'emploi au lieu de travail.

L'étude met surtout en évidence l'importance des effets de distance dans ce type d'évaluation. Champs-sur-Marne capte à elle seule 30,5 % de l'effet emploi de la CA PVM alors qu'on y dénombre 12,5 % des emplois. La CA PVM elle-même capte 34,9 % de l'effet départemental, alors qu'elle en représente 17 % des emplois. Le département de Seine-et-Marne capte 40,2 % de l'effet régional alors qu'il représente 8 % de l'emploi de la région Ile-de-France.

Tableau 15. Contribution de l'université Gustave Eiffel à l'emploi local

Ville de la CA PVM	1-Nombre d'emplois directs, indirects et induits par Gustave Eiffel	2-Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2020	Rapport 1/2
CHAMPS-SUR-MARNE	268	9 906	2,7%
CHELLES	126	13 912	0,9%
PONTAULT-COMBAULT	134	9 996	1,3%
NOISIEL	74	7 934	0,9%
ROISSY-EN-BRIE	53	6 352	0,8%
TORCY	74	7 623	1,0%
LOGNES	48	8 872	0,5%
VAIRES-SUR-MARNE	33	2 106	1,5%
ÉMERAUVILLE	31	4 333	0,7%
COURTRY	17	1 065	1,6%
BROU-SUR-CHANTEREINE	18	855	2,2%
CROISSY-BEAUBOURG	0	6 121	0,0%
CA PVM	877	79 075	1,1%

Colonnes 1 et 3 : calculs des auteurs

Colonne 2 - Champs : données d'emploi, RP2020, Insee

Conclusion

Le recours à des données géo-localisées à la commune est une source d'amélioration importante pour les études qui se proposent d'évaluer l'impact socio-économique d'un établissement d'enseignement supérieur sur ses territoires d'implantation. Dans cette étude, nous avons utilisé des données de gestion issues des systèmes d'information de l'Université Gustave Eiffel qui permettent de localiser les lieux de résidence des personnels, des étudiants et des alternants, et de localiser aussi les lieux de travail des fournisseurs et des apprentis. La répartition spatiale de chacune de ces catégories d'acteurs joue un rôle déterminant dans l'empreinte socio-économique de l'Université. Si les étudiants paraissent largement localisés à proximité de l'université, au sein de la communauté d'agglomération ou dans le département de Seine-et-Marne, c'est moins le cas des personnels, surtout des vacataires, et des fournisseurs, spatialement beaucoup plus dispersés. La contribution aux créations d'emploi des étudiants et des apprentis décroît avec l'échelle spatiale, lorsque l'on passe de la communauté d'agglomération au département, à la région puis au pays. Celle des personnels et des fournisseurs de l'université s'accroît au contraire avec l'échelle spatiale : elle est minimale au niveau local de la communauté d'agglomération et maximale au niveau national.

Une autre conclusion majeure de l'étude réside dans l'intérêt de prendre en compte l'alternance, qui s'est largement développée dans l'enseignement supérieur. Le fait est peu connu, mais ce développement de l'alternance dans l'enseignement supérieur est susceptible de modifier assez radicalement l'impact socio-économique des établissements sur leurs territoires d'implantation. Avec des hypothèses raisonnables et conformes à celles de la littérature, les effets sur l'emploi direct, indirect et induit s'avèrent globalement 8 fois plus importants pour un étudiant apprenti que pour un étudiant non-apprenti. Pour un établissement tel que l'Université Gustave Eiffel, où un étudiant sur cinq est apprenti, l'impact positif local de la présence des étudiants est plus que doublé grâce à l'apprentissage. Ces ordres de grandeur sont robustes aux hypothèses retenues pour modéliser l'emploi local.

Les limites de l'exercice doivent néanmoins être rappelées. Dans cette étude, nous mesurons des effets directs ou indirects qui transitent par les dépenses et les emplois, sans prendre en compte les effets indirects de l'université dans tous ces autres domaines d'intervention, en matière d'accumulation du capital humain, d'attractivité du territoire, d'appui aux politiques publiques, de rayonnement international, de mixité sociale, de soutien à l'entrepreneuriat ou encore d'innovation technologique. Sur tous ces aspects, les effets sont diffus à une échelle nationale voire internationale et il est beaucoup plus difficile d'identifier la plus-value de l'université à une échelle spatiale fine. D'autre part, l'étude néglige les effets de long terme qui transitent par l'amélioration de la productivité globale associée aux innovations, à la recherche et à l'investissement en capital humain. Ces limites sont partagées par l'ensemble des autres évaluations d'impact et doivent être conservées à l'esprit : l'étude se focalise sur des effets économiques de court terme qui transitent essentiellement par des mécanismes de demande.

Références

- Drucker, J., and Goldstein, H. (2007). "Assessing the regional economic development impacts of universities: A review of current approaches". *International regional science review*, 30(1), 20-46.
- « L'enseignement supérieur : Quelles retombées économiques dans l'aire métropolitaine » toulousaine ?, *Dialogue métropolitain de Toulouse*, décembre 2022.
- Baslé, M., et Le Boulc'h J-L. (1999). « L'impact économique de l'enseignement et de la recherche publique sur l'agglomération de Rennes ». *Revue d'économie régionale et urbaine*, (1), 115-134.
- Bouabdallah K., Rochette J. A., (2003) *L'impact de l'université Jean Monnet sur l'économie locale*. <https://dossier.univ-st-etienne.fr/uco/www/03-04/impacteco.pdf>
- Caffrey J. and H. H. Isaacs (1971), *Estimating the impact of a college or university on the local economy*, Washington D.C.: American Council of Education.
- Chantreuil F, Lebon I, Lerestif S (2018) « Analyse de l'impact économique local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche ». [Rapport de recherche] Université Caen Normandie.
- Cour des Comptes, « Universités et Territoires », Rapport public thématique, Janvier 2023, 129 p.
- Felsenstein, D. (1996), « The university in the metropolitan arena: impacts and public policy implication », *Urban Studies*, vol. 33, n°9, pp. 1565-1580.
- Ferry O., Patros T. (2020) Conditions de vie des Etudiants 2020 : Situation économique et financière, Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE), 24 p.
- Frouillou, L. (2017). *Ségrégations universitaires en Île-de-France. Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes*. Documentation française (La).
- Gagnol, L., et Héraud, J. A. (2001). « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas strasbourgeois ». *Revue d'économie régionale et urbaine*, (4), 581-604.
- Harris R.I. (1997), « The impact of the university of Portsmouth on the local economy », *Urban Studies*, vol. 34, n°4, pp. 605-626.
- Kotosz, B, Gaunard-Anderson, M-F, Lukovics, M, (2018). « Les problèmes méthodologiques de la mesure des impacts économiques locaux des universités ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine 2* : 389-416.
- Mérenne-Schoumaker, B. (2010). L'apport d'une université au développement régional. Le cas de Liège. *Mutations. Mémoires et Perspectives du Bassin Minier*, 2.
- Merlat, D. et Perraud-Ussel C., (2022). « Effectifs universitaires en 2021-2022 », Note flash du SIES, n°12, juin.
- Mille M., (2004). « Université, externalités de connaissance et développement local : l'expérience d'une université nouvelle », *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 2004/3 (no 16), p. 89-113. URL: <https://www.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2004-3-page-89.htm>
- Quiquerez, G. (2023). « Mesurer l'impact économique local des établissements d'enseignement supérieur français : une analyse critique », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. no. 3, pp. 461-474.
- Siegfried, J-J, Sanderson, A-R, McHenry, P, (2007). "The economic impact of colleges and universities". *Economics of Education Review*, 26: 546-558.
- Valero, A, Reenen, J, (2019) The economic impact of universities: evidence across the globe. *Economics of Education Review* 68: 53-67.

Annexe 1. Données socio-démographiques sur les communes de la CA PVM

Ville de la CA PVM	Population en 2020	Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2020	Superficie en 2020, en km ²	Variation de la population : taux annuel moyen entre 2014 et 2020, en %	Nombre de ménages en 2020
CHELLES	54 372	3 419,6	15,9	0,2	22 370
PONTAULT-COMBAULT	37 579	2 755,1	13,6	-0,2	14 694
CHAMPS-SUR-MARNE	25 230	3 432,7	7,4	0,1	10 464
ROISSY-EN-BRIE	22 643	1 658,8	13,7	-0,2	8 187
TORCY	22 500	3 750,0	6	-0,8	9 026
NOISIEL	15 750	3 620,7	4,4	0,2	6 281
LOGNES	14 388	4 269,4	3,4	0,7	5 799
VAIRES-SUR-MARNE	13 340	2 215,9	6	-0,1	5 577
ÉMERAINVILLE	7 667	1 404,2	5,5	0,3	2 943
COURTRY	6 643	1 596,9	4,2	-0,1	2 373
BROU-SUR-CHANTEREINE	4 890	1 142,5	4,3	1,6	2 020
CROISSY-BEAUBOURG	2 009	172,7	11,6	0	826
Total CA PVM	227 011	2 520,66	90,06	1,9	90 560
SEINE-ET-MARNE	1 428 636	241,5	5 915,3	0,6	571 820
ÎLE-DE-FRANCE	12 271 794	1 021,6	12 012,3	0,3	5 293 335
France	67 162 154	106,2	632 702,3	0,3	30 222 685

*Source : INSEE, comparateur des territoires ; total CA PVM : calcul des auteurs

Annexe 2. Cartes détaillées

Carte 1. Nombre d'étudiants (Université hors ESIEE Paris, EAVT et EIVP)

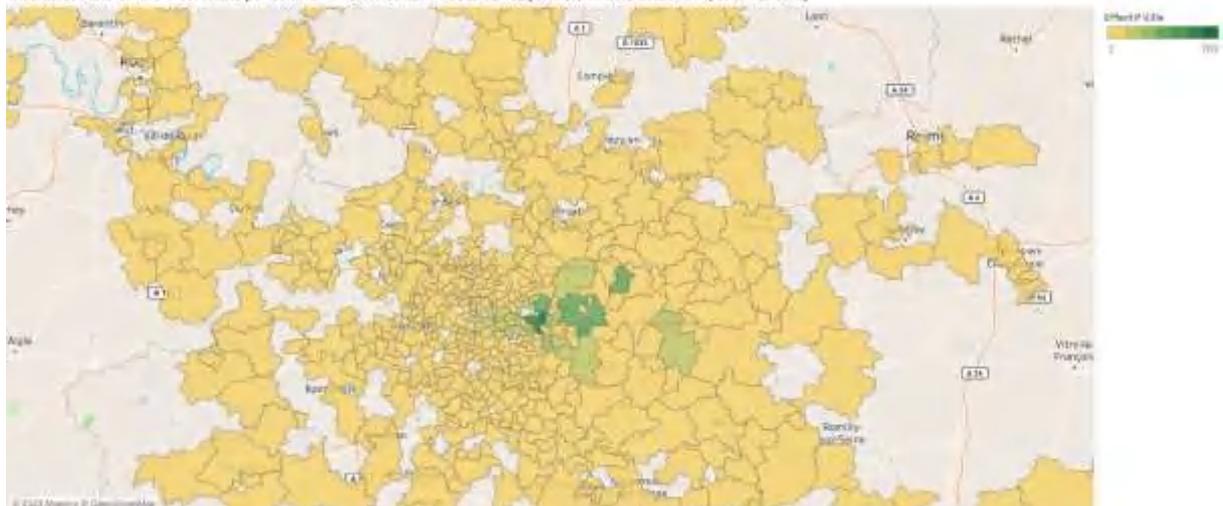
Indicateur A1. Nombre d'étudiants par département selon les lieux de résidence (Université hors ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Indicateur A1. Nombre d'étudiants par commune selon les lieux de résidence (Université hors ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Indicateur A1. Nombre d'étudiants par commune selon les lieux de résidence (Université hors ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Indicateur A1. Nombre d'étudiants par commune selon les lieux de résidence dans la CAPVM (Université hors ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Carte 2. Nombre d'apprentis au lieu de résidence (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)

Indicateur B2. Apprentis par commune de localisation du lieu de résidence (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Indicateur B2. Apprentis par département de localisation du lieu de résidence (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Indicateur B2. Apprentis par commune de localisation du lieu de résidence (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Indicateur B2. Apprentis par commune de localisation du lieu de résidence sur la CAPVM

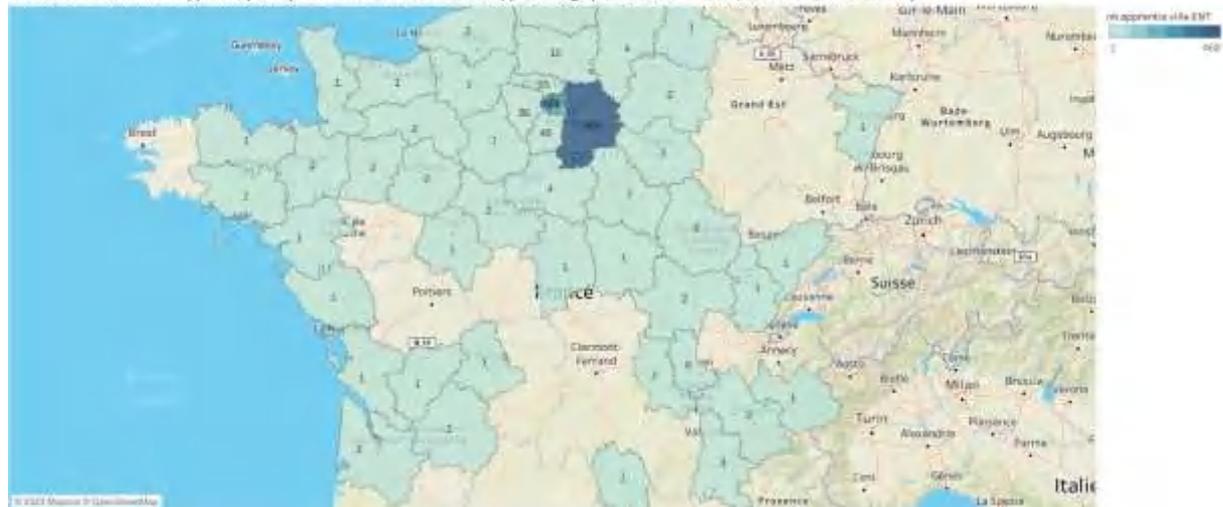


Carte 3. Nombre d'apprentis au lieu de travail (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)

Indicateur B1. Nombre d'apprentis par commune de localisation de l'apprentissage (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Indicateur B1. Nombre d'apprentis par département de localisation de l'apprentissage (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Indicateur B1. Nombre d'apprentis par commune de localisation de l'apprentissage (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)



Indicateur B1. Nombre d'apprentis par commune de localisation de l'apprentissage dans la CAPVM (Université hors ENSG, ESIEE Paris, EAVT et EIVP)

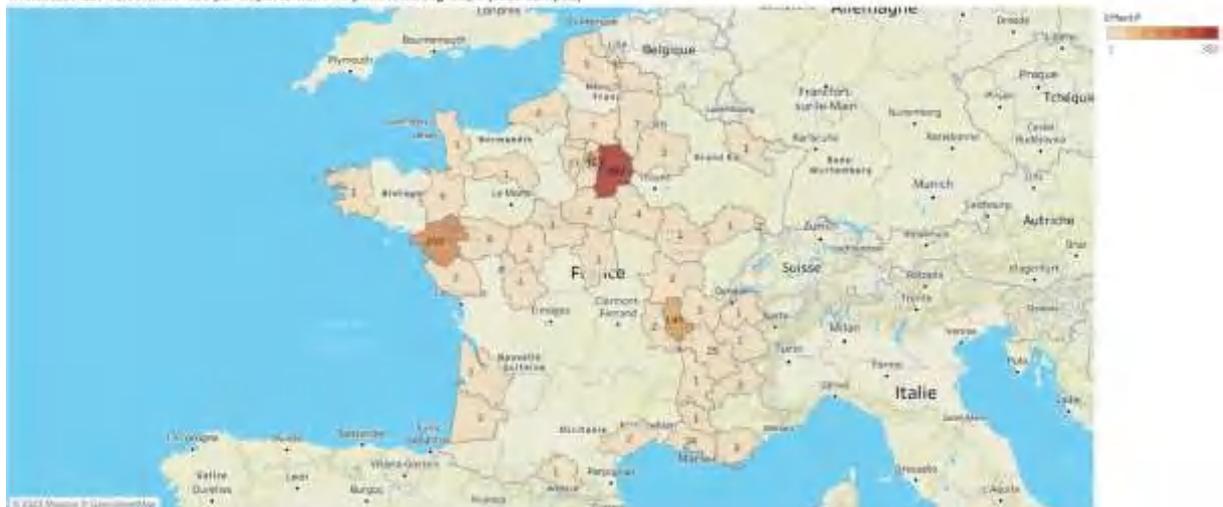


Carte 4. Répartition spatiale des personnels de l'université (tous campus)

Indicateur C1, Personnels ABC par commune du périmètre regroupé (tous campus)



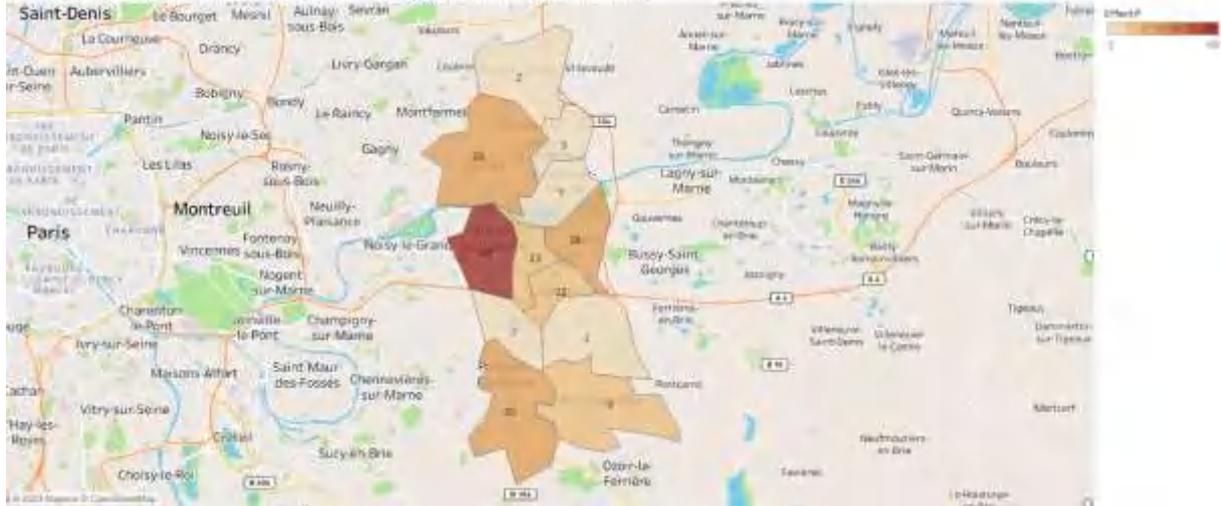
Indicateur C1, Personnels ABC par département du périmètre regroupé (tous campus)



Indicateur C1, Personnels ABC par commune du périmètre regroupé (tous campus)



Indicateur C1. Personnels ABC par commune du périmètre regroupé (tous campus) dans la CAPVM



Carte 5. Répartition spatiale des personnels de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EA VT, EIVP)

Indicateur C3. Localisation des personnels par commune, toute catégorie d'agents, de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EA VT, EIVP)



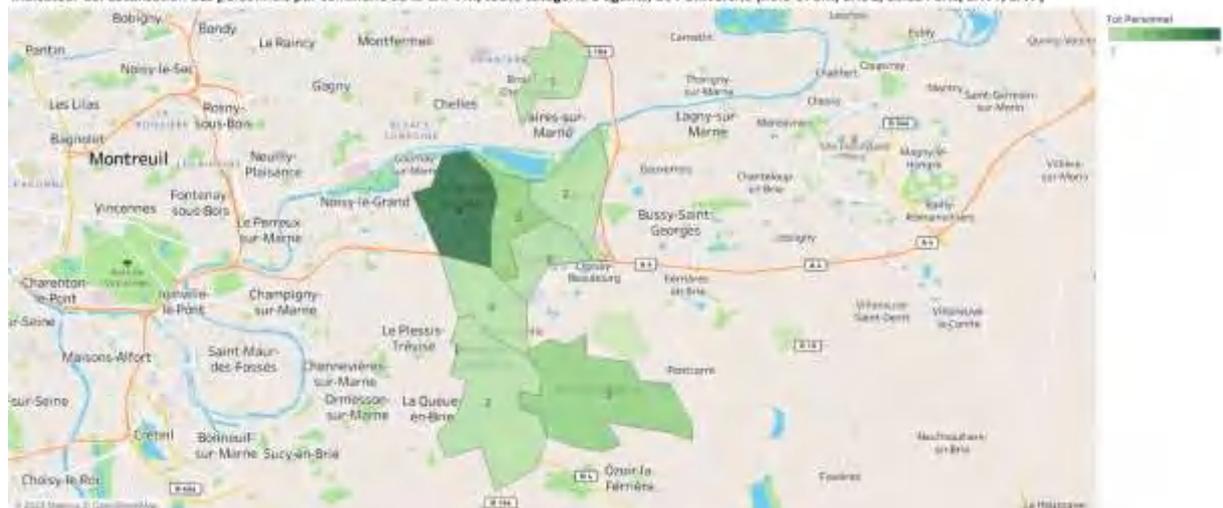
Indicateur C3. Localisation des personnels par département, toute catégorie d'agents, de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EA VT, EIVP)



Indicateur C3. Localisation des personnels par commune, toute catégorie d'agents, de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EAVT, EIVP)



Indicateur C3. Localisation des personnels par commune de la CAPVM, toute catégorie d'agents, de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EAVT, EIVP)



Indicateur C3. Localisation des personnels par commune, toute catégorie d'agents, de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EAVT, EIVP)



Indicateur C3. Localisation des personnels par commune, toute catégorie d'agents, de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EAVT, EIVP)



Indicateur C3. Localisation des personnels par commune, toute catégorie d'agents, de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EAVT, EIVP)



Indicateur C3. Localisation des personnels par commune, toute catégorie d'agents, de l'Université (hors UPEM, ENSG, ESIEE Paris, EAVT, EIVP)



Carte 6. Répartition spatiale des étudiants un an après leur sortie de l'université

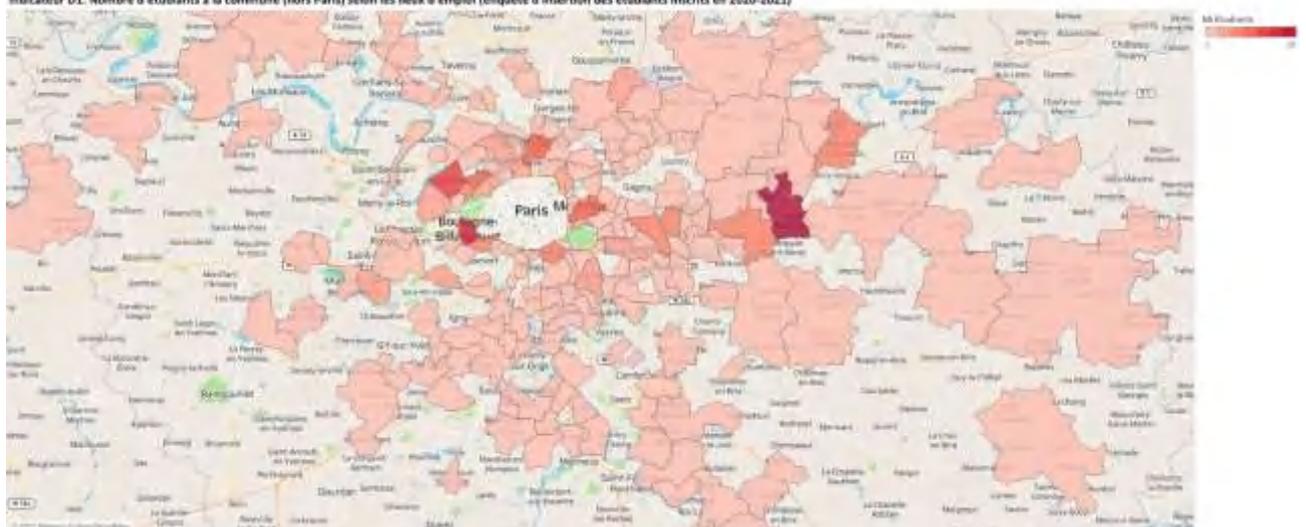
Indicateur D1. Nombre d'étudiants à la commune (hors Paris) selon les lieux d'emploi (enquête d'insertion des étudiants inscrits en 2020-2021)



Indicateur D1. Nombre d'étudiants au département selon les lieux d'emploi (enquête d'insertion des étudiants inscrits en 2020-2021)



Indicateur D1. Nombre d'étudiants à la commune (hors Paris) selon les lieux d'emploi (enquête d'insertion des étudiants inscrits en 2020-2021)



Indicateur E1. Montant des commandes TTC selon la localisation des fournisseurs, à la commune



Indicateur E1. Montant des commandes TTC selon la localisation des fournisseurs, à la commune dans la CAPVM



TEPP Rapports de Recherche 2024

24-7. Les discriminations à l'embauche dans l'enseignement supérieur et la recherche

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

24-6. La mobilité professionnelle des personnes en situation de handicap : une étude de cas sur l'établissement public de la Caisse des Dépôts

Yannick L'Horty, François Maheu

24-5. Quelles préférences spatiales pour la localisation des parcs éoliens en mer ?

François-Charles Wolff, Pierre-Alexandre Mahieu, Brice Trouillet, Alexia Pigeault, Nicolas Rollo

24-4. Télétravailler : du choc de la pandémie à son adoption durable

Serge Blondel, Loïc Corven, François Langot, Jonathan Sicsic

24-3. Sélection à l'entrée en master : les effets de l'origine et de la religion

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

24-2. Discriminations dans l'accès aux associations sportives : les effets du genre, de l'origine et du revenu

Denis Anne, Florian Moussi-Beylie

24-1. L'indice de diversité patronymique : enjeux, principes et applications

Moussa Kheddache, Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2023

23-13. La taxation du capital : pourquoi ? Comment ?

Etienne Lehmann

23-12. Pénalités périphériques et accès à l'emploi

Yannick L'Horty

23-11. Un modèle d'équilibre général calculable pour analyser les effets de la transition énergétique à La Réunion

Avotra Narindranahary, Olivia Ricci

23-10. Les inégalités économiques et sociales dans les Outre-Mer français : un héritage de l'histoire et des institutions coloniales

Jean-François Hoarau

23-9. Programme "Passeport Compétences / Badges numériques" Régions Bourgogne-Franche-Comté et Normandie

Equipe porteuse : Crem Caen, Tepp

23-8. Inégalités de niveau de vie en Nouvelle-Calédonie, l'impact du nickel : mesure et décomposition

Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Héloïse Rozier

23-7. Analyse de l'Impact économique Local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche

Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Samuel Lerestif

23-6. Décomposition des inégalités liées au genre au sein de la fonction publique

Mathieu Bunel, Frédéric Chantreuil, Frédéric Gavrel, Jean-Pascal Guironnet, Isabelle Lebon

23-5. Qu'avons-nous appris en évaluant les accélérateurs de BPI France ?

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

23-4. Sélection à l'entrée en master : les effets du genre et de l'origine

Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

23-3. Discriminations ethno-raciales dans l'accès au logement social : un test des guichets d'enregistrement

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

23-2. Le recrutement à l'épreuve de la distance et des crises

Laetitia Challe

23-1. Quels facteurs expliquent la faible coopération en horticulture?

Serge Blondel, Ngoc-Thao Noet

TEPP Rapports de Recherche 2022

22-8. Discrimination à l'embauche, grossesse et parentalité : une première évaluation expérimentale

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

22-7. Origine ou couleur de peau? Anatomie des discriminations à l'embauche dans le secteur du prêt-à-porter

Dianké Tchabo

22-6. Discriminations dans l'accès à l'emploi : les effets croisés du genre, de l'origine et de l'adresse

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

22-5. Handicap et discriminations dans l'accès au logement : un test multicritères sur les malvoyants

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

22-4. Discrimination dans l'accès aux masters : une évaluation expérimentale

Sylvain Chareyron, Louis-Alexandre Erb, Yannick L'Horty

22-3. Dynamique des conglomérats et politique antitrust

Armel Jacques

22-2. Droits connexes et aides sociales locales : un nouvel état des lieux

Denis Anne, Yannick L'Horty

22-1. Etat des lieux, menaces et perspectives futures pour le tourisme à La Réunion : un regard macroéconomique à travers la détection de ruptures structurelles

Jean-François Hoarau

TEPP Rapports de Recherche 2021

21-13. Retarder l'âge d'ouverture des droits à la retraite provoque-t-il un déversement de l'assurance-retraite vers l'assurance-maladie ? L'effet de la réforme des retraites de 2010 sur l'absence-maladie

Mohamed Ali Ben Halima, Camille Ciriez, Malik Koubi, Ali Skalli

21-12. Discriminations en outre-mer : premiers résultats d'un testing

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Rebecca Peyrière

21-11. Evaluation de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

21-10. Confinement et discrimination à l'embauche : enseignements expérimentaux

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit François-Charles Wolff

21-9. Endettement stratégique dans un duopole mixte

Armel Jacques

21-8. Recours et non-recours à la prime d'activité : une évaluation en termes de bien-être

Cyrine Hannafi, Rémi Le Gall, François Legendre

21-7. Mixité et performances des entreprises

Laetitia Challe, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-6. Les écarts de rémunération au recrutement des femmes et des hommes : une investigation en entreprise

Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty

21-5. Discriminations dans l'accès à l'emploi : une exploration localisée en pays Avesnois

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty, Pascale Petit

21-4. Droits et devoirs du RSA : l'impact des contrôles sur la participation des bénéficiaires

Sylvain Chareyron, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty

21-3. Accélérer les entreprises ! Une évaluation ex post

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-2. Préférences et décisions face à la COVID-19 en France : télétravail, vaccination et confiance dans la gestion de la crise par les autorités

Serge Blondel, Sandra Chyderiotis, François Langot, Judith Mueller, Jonathan Sicsic

21-1. Confinement et chômage en France

Malak Kandoussi, François Langot

TEPP Rapports de Recherche 2020

20-5. Discriminations dans le recrutement des personnes en situation de handicap : un test multi-critère

Yannick L'Horty, Naomie Mahmoudi, Pascale Petit, François-Charles Wolff

20-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

20-3. Les effets du CICE sur l'emploi, la masse salariale et l'activité : approfondissements et extensions pour la période 2013-2016

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

20-2. Discrimination en raison du handicap moteur dans l'accès à l'emploi : une expérimentation en Ile-de-France

Naomie Mahmoudi

20-1. Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises: une approche multicanal

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty et Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2019

19-7. Les effets des emplois francs sur les discriminations dans le recrutement : une évaluation par testing répétés

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-6. Les refus de soins discriminatoires: tests multicritères et représentatifs dans trois spécialités médicales

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-5. Mesurer l'impact d'un courrier d'alerte sur les discriminations liées à l'origine

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Souleymane Mbaye

19-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital: Premiers résultats

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michael Sicsic

19-3. Parent isolé recherche appartement : discriminations dans l'accès au logement et configuration familiale à Paris

Laetitia Challe, Julie Le Gallo, Yannick L'horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

19-2. Les effets du Service Militaire Volontaire sur l'insertion des jeunes : un bilan complet après deux années d'expérimentation

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'horty

19-1. Discriminations à l'embauche: Ce que nous apprennent deux décennies de testings en France

Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2018

18-7. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: nouveaux approfondissements et extensions pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

18-6. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: approfondissements et extensions pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

18-5. Les discriminations dans l'accès à l'emploi privé et public: les effets de l'origine, de l'adresse, du sexe et de l'orientation sexuelle

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

18-4. Handicap et discriminations dans l'accès à l'emploi : un testing dans les établissements culturels

Louise Philomène Mbaye

18-3. Investissement et embauche avec coûts d'ajustement fixes et asymétriques

Xavier Fairise, Jérôme Glachant

18-2. Faciliter la mobilité quotidienne des jeunes éloignés de l'emploi: une évaluation expérimentale

Denis Anne, Julie Le Gallo, Yannick L'Horty

18-1. Les territoires ultramarins face à la transition énergétique: les apports d'un MEGC pour La Réunion

Sabine Garabedian, Olivia Ricci

TEPP Rapports de Recherche 2017

17-12. Le travail à temps partiel en France: Une étude des évolutions récentes basée sur les flux

Idriss Fontaine, Etienne Lalé, Alexis Parmentier

17-11. Les discriminations dans l'accès au logement en France: Un testing de couverture nationale

Julie Le Gallo, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-10. Vous ne dormirez pas chez moi! Tester la discrimination dans l'hébergement touristique

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-9. Reprendre une entreprise : Une alternative pour contourner les discriminations sur le marché du travail

Souleymane Mbaye

17-8. Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings

Yannick L'Horty, Mathieu Bunel, Souleymane Mbaye, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-7. Discriminations dans l'accès à un moyen de transport individuel : Un testing sur le marché des voitures d'occasion

Souleymane Mbaye, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-6. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à la formation professionnelle ? Une réponse par testing

Loïc Du Parquet, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Pascale Petit

17-5. Evaluer une action intensive pour l'insertion des jeunes: le cas du Service Militaire Volontaire

Dennis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

17-4. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: une nouvelle évaluation ex post pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-3. La faiblesse du taux d'emploi des séniors: Quels déterminants?

Laetitia Challe

17-2. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post: Résultats complémentaires

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-1. Les discriminations dans l'accès au logement à Paris: Une expérience contrôlée

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2016

16-10. Attractivité résidentielle et croissance locale de l'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines

Emilie Arnoult

16-9. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

16-8. Discriminations ethniques dans l'accès au logement: une expérimentation en Nouvelle-Calédonie

Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Catherine Ris

16-7. Les Discriminations à l'Embauche dans la Sphère Publique: Effets Respectifs de l'Adresse et De l'Origine

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-6. Inégalités et discriminations dans l'accès à la fonction publique d'Etat : une évaluation par l'analyse des fichiers administratifs de concours

Nathalie Greenan, Joseph Lafranchi, Yannick L'Horty, Mathieu Narcy, Guillaume Pierné

16-5. Le conformisme des recruteurs: une expérience contrôlée

Florent Fremigacci, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-4. Sélectionner des territoires de contrôle pour évaluer une politique localisée : le cas des territoires de soin numériques

Sophie Buffeteau, Yannick L'Horty

16-3. Discrimination à l'embauche à l'encontre des femmes dans le secteur du bâtiment : les résultats d'un testing en Ile-De-France

Emmanuel Duguet, Souleymane Mbaye, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-2. Accès à l'emploi selon l'âge et le genre: Les résultats d'une expérience contrôlée

Laetitia Challe, Florent Fremigacci, François Langot, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-1. Faut-il encourager les étudiants à améliorer leur orthographe?

Estelle Bellity, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Laurent Sarfati

TEPP Rapports de Recherche 2015

15-5. A la recherche des incitations perdues : pour une fusion de la prime d'activité, de la CSG, des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu

Etienne Lehmann

15-4. Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

15-3. L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires ? Le cas de jeunes sortant du système scolaire

Emilia Ene Jones, Florent Sari

15-2. Analyse spatiale de l'espace urbain : le cas de l'agglomération lyonnaise

Emilie Arnoult, Florent Sari

15-1. Les effets de la crise sur les disparités locales de sorties du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Florent Sari

TEPP Rapports de Recherche 2014

14-6. Dépréciation du capital humain et formation continue au cours du cycle de vie : quelle dynamique des externalités sociales ?

Arnaud Chéron, Anthony Terriau

14-5. La persistance du chômage ultra-marin

Yannick L'Horty

14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français

Jérémy Tanguy

14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine

Sylvain Chareyron

14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer

Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux

Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

TEPP Rapports de Recherche 2013

13-10. La discrimination à l'entrée des établissements scolaires privés : les résultats d'une expérience contrôlée

Loïc du Parquet, Thomas Brodaty, Pascale Petit

13-9. Simuler les politiques locales favorisant l'accessibilité à l'emploi

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

13-8. Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion

Jekaterina Dmitrijeva, Florent Fremigacci, Yannick L'Horty

13-7. L'emploi des seniors : un réexamen des écarts de taux d'emploi européens

Laetitia Challe

13-6. Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi

Pascale Petit, Mathieu Bunel, Emilia Ene Jones, Yannick L'Horty

13-5. Comment améliorer la qualité des emplois salariés exercés par les étudiants ? Les enseignements d'une expérience contrôlée

Jekaterina Dmitrijeva, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-4. Evaluer l'efficacité d'une campagne de valorisation du bénévolat : les enseignements de deux expériences contrôlées sur le marché du travail

Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-3. Les différents parcours offerts par l'Education Nationale procurent-ils les mêmes chances d'accéder à l'emploi?

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

13-2. Faut-il subventionner le permis de conduire des jeunes en difficulté d'insertion ?

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit, Bénédicte Rouland, Yiyi Tao

13-1. Anatomie d'une politique régionale de lutte contre les discriminations

Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2012

12-9. Emploi et territoire : réparer les fractures

Yannick L'Horty

12-8. Inadéquation des qualifications et fracture spatiale

Frédéric Gavrel, Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Isabelle Lebon

12-7. Comment réduire la fracture spatiale ? Une application en Île-de-France

Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Florent Sari

12-6. L'accès à l'emploi après un CAP ou un baccalauréat professionnel : une évaluation expérimentale

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

12-5. Discriminations à l'embauche des jeunes en Île-de-France : un diplôme plus élevé compense-t-il une origine maghrébine ?

Emilia Ene Jones

12-4. Evaluer les réformes des exonérations générales de cotisations sociales

Mathieu Bunel, Céline Emond, Yannick L'Horty

12-3. Evaluer un dispositif sectoriel d'aide à l'emploi : l'exemple des hôtels cafés restaurants de 2004 à 2009

Mathieu Bunel

12-2. L'intermédiation financière dans l'analyse macroéconomique : le défi de la crise

Eleni Iliopulos, Thepthida Sopraseuth

12-1. Etre Meilleur Apprenti de France : quels effets sur l'accès à l'emploi ? Les enseignements de deux expériences contrôlées sur des jeunes d'Ile-de-France

Pascale Petit, Florent Fremigacci, Loïc Du Parquet, Guillaume Pierne

TEPP Rapports de Recherche 2011

11-14. Quelles politiques publiques pour protéger la biodiversité ? Une analyse spatiale
Jean De Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laetitia Tuffery

11-13. Le grand Paris de l'emploi
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-12. Le WIKI IO : réduire les risques de décrochage et d'abandon à la sortie du collège
Solène Coursaget, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Emmanuel Quenson

11-11. Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-10. Les effets des aides publiques aux hôtels cafés restaurants et leurs interactions : une évaluation sur micro-données d'entreprises
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty

11-9. Evaluer l'impact d'un micro-programme social : une étude de cas expérimentale
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit

11-8. Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale en Île-de-France
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty

11-7. "10 000 permis pour réussir". Evaluation quantitative
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Sophie Kaltenmark, Pascale Petit

11-6. Les effets du bénévolat sur l'accès à l'emploi. Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés d'Ile-de-France
Jonathan Bougard, Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

11-5. Discrimination à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionnalité du sexe et de l'origine : les résultats d'un testing
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Florent Sari

11-4. Ce que font les villes pour les ménages pauvres. Résultat d'une enquête auprès des villes de plus de 20 000 habitants
Denis Anne, Céline Emond, Yannick L'Horty

11-3. Être mobile pour trouver un emploi? Les enseignements d'une expérimentation en région parisienne
Loïc Du Parquet, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Florent Sari

11-2. Comment développer les emplois favorables à la biodiversité en Île-de-France ?
Jean de Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laëtitia Tuffery

11-1. Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Île-de-France
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Loïc du Parquet, Pascale Petit, Florent Sari

La Fédération TEPP

La fédération de recherche « Théorie et Evaluation des Politiques publiques » (FR 2042 CNRS) rassemble des équipes de recherche en Economie, Sociologie et Gestion :

- L'**Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique, ERUDITE**, équipe d'accueil n°437 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre de Recherches en Economie et en Management, CREM**, unité mixte de recherche n°6211 rattachée au CNRS, à l'Université de Rennes 1 et à l'Université de Caen Basse-Normandie ;
- Le **Centre Pierre Naville, CPN**, équipe d'accueil n°2543 rattachée à l'Université d'Evry-Paris Saclay ;
- Le **Centre de Recherche en Economie et Droit, CRED**, équipe d'accueil n°7321, rattachée à l'Université Panthéon-Assas ;
- Le **Centre d'Etude des Politiques Economiques, EPEE**, équipe d'accueil n°2177 rattachée à l'Université d'Evry Paris-Saclay ;
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux, GAINS**, équipe d'accueil n°2167 rattachée à Le Mans Université ;
- Le **Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management, GRANEM**, unité mixte de recherche UMR-MA n°49 rattachée à l'Université d'Angers ;
- Le **Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique, LEMNA**, équipe d'accueil n°4272, rattachée à Nantes Université ;
- Le **Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt - Paris-Est, LIPHA-PE**, équipe d'accueil n°7373 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien, CEMOI**, équipe d'accueil n°13, rattachée à l'Université de la Réunion ;
- Le **Laboratoire d'économie de Poitiers, LÉP**, équipe d'accueil n°2249, rattachée à l'Université de Poitiers ;
- L'UMR **Structures et marchés agricoles, ressources et territoires, SMART**, unité mixte de recherche n°1302, rattachée à l'INRAE et à l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Le **Centre de recherche en économie et en droit sur le développement insulaire, CREDDI**, équipe d'accueil n°2438, rattachée à l'Université des Antilles.

TEPP rassemble 230 enseignants-chercheurs et 100 doctorants. Elle est à la fois l'un des principaux opérateurs académiques d'évaluation de politiques publiques en France, et la plus grande fédération pluridisciplinaire de recherche sur le travail et l'emploi. Elle répond à la demande d'évaluation d'impact de programmes sociaux à l'aide de technologies avancées combinant modélisations théoriques et économétriques, techniques de recherche qualitatives et expériences contrôlées.